

LA LEGISLATURE SERA PROROGÉE AU COURS DE CETTE SEMAINE

LES DEPUTES ET LES CONSEILLERS LEGISLATIFS VONT TACHER DE CE DEBARRASSER DE CE QUI RESTE A FAIRE

La séance de samedi n'a pas soulevé un intérêt considérable

(Du correspondant du "Canada")
Québec, 16 — La séance de ce midi, à la Chambre, n'a pas offert beaucoup d'intérêt. Les choses se sont plutôt passées dans le calme et la monotonie.

Un bill du gouvernement a été présenté par Sir Lomer Gouin, pour amender les Statuts relatifs à la Cour Supérieure. Le premier ministre expliquera ce bill en détail à la Chambre lors de la seconde lecture, la semaine prochaine.

M. Roy, de Lévis, a proposé l'étude en comité plénier de son bill relatif à certains changements dans l'administration de la municipalité de St-Romuald d'Etchemin, dans son comté. Ce bill pourvoit à l'autorisation à accorder à la municipalité de diviser son territoire en quartiers et en arrondissement de vote pour fins municipales, et de nommer les officiers d'élection nécessaires. On l'a passé définitivement.

Quatre bills privés ont été adoptés en troisième lecture. Ce sont les suivants, concernant l'érection de paroisses et de missions de l'église catholique grecque ruthène en communion avec Rome, constituant en corporation "The Southern Canada Power Company", amendement à la charte de la municipalité du village de Courville, dans le comté de Québec, et incorporation de l'Institut des Frères de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

À la demande de M. Lévesque, de Laval, le bill ratifiant le règlement de la ville de la Pointe-aux-Trembles, relativement à l'érection d'un parc, qui avait été tué en comité plénier de la Chambre, a été inscrit de nouveau sur l'ordre du jour.

La Chambre a ordonné la réimpression du bill de Montréal, qui a subi, comme on le sait, plus d'une modification au cours de l'étude qu'en a faite le comité des Bills Privés. D'abord, on avait biffé du coup les 23 clauses relatives au changement de mode de gouvernement municipal et certaines autres clauses avaient complètement perdu leur allure première. Bien des amendements nouveaux y ont été insérés aux séances récentes du comité. Il faudra agencer tout cela de façon à en

LES RUSSSES S'EMPARANT D'UNE HAUTEUR IMPORTANTE

Après un vif combat, deux bataillons russes s'établissent sur une hauteur au sud-ouest de Voleputna. — Violentes attaques en Roumanie. — Un village évacué dans la Dobroudja.

Londres, 17 — Le télégramme suivant, envoyé par la "Wireless Press" est rendu public par l'ambassade anglaise :

"Pétrograd, 17 — Communiqué officiel russe :

"Front ouest — Dans la première partie de la matinée, un auto blindé ennemi a deux fois quitté le village de Kabarovce et a bombardé nos tranchées. Nous avons arrêté par notre feu, les tentatives d'écoulements ennemis pour traverser la rivière Bystritsa, dans la région d'Ezujol (Izujolia). Dans la région de Itajihisco, nos éclaireurs ont effectué une effective reconnaissance, capturant quelques prisonniers.

Dans la région sud-ouest de Voleputna, nos éclaireurs ont été soumis à un violent feu. Deux bataillons ont été envoyés à leur secours et l'ennemi a été repoussé, mais il a répondu par une attaque en forces. Cette at-

LE PERE LACOMBE REPOSE DANS SA DERNIERE DEMEURE

Edmonton, Alb., 17 — Les restes du regretté missionnaire, le Père Albert Lacombe, ont été déposés dans une voute dans la crypte, dans la cathédrale de Saint-Albert, près d'Edmonton. La cérémonie a eu lieu à midi, aujourd'hui. L'édifice était rempli de fidèles, dont beaucoup ont parcouru de grandes distances pour assister à la translation et plusieurs étaient d'anciens associés du pionnier missionnaire.

LE GRAIN DE LA ROUMANIE

LES ALLEMANDS EN AURAIENT PRIS 60,000,000 DE BOISSEAUX CE QUI LEUR FAIT UNE AMPLÉ PROVISION JUSQU'À LA PROCHAINE RECOLTE.

Londres, 17. — Adolph von Batoeki, président du bureau de la dictature des vivres en Allemagne, est arrivé à Budapest pour assister à la conférence austro-hongroise, sur la nourriture, dit une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph Company. On dit que Herr von Batoeki a déclaré que les Austro-Allemands ont saisi 60,000,000 de boisseaux de grain et de maïs en Roumanie, assurant par là, aux puissances du centre, d'amples provisions jusqu'à la prochaine récolte.

LONDRES DANS LA BRUME

LE PLUS ÉPAIS BROUILLARD QU'ON AIT VU DEPUIS 50 ANS, S'EST ABATTU SUR LONDRES. — LES PIETONS SE SERVENT DE TORCHES.

Londres, 17. — Londres était, hier, enveloppé d'un brouillard tel qu'il ne s'en est pas vu depuis cinquante ans, dit-on. De bonne heure le matin jusqu'à une heure avancée de la nuit, la ville a été plongée dans une obscurité complète.

L'inconvénient a été plus grand la nuit à cause de la défense de se servir de la lumière.

Les omnibus et les autos taxi ne circulaient pas. Les piétons se servaient de torches. Sur le Strand, les torches furent allumées et les soldats nouveaux dans la métropole, durent être conduits comme des aveugles.

RAID AÉRIEN EN SERBIE

LES AVIONS ALLIÉS BOMBARDENT RASHLOVITZ. — BONS RESULTATS.

Londres, 16 — "Une escadrille d'avions a attaqué, vendredi, Rashlovitz, quarante milles à l'est de Istep, Serbie," dit un communiqué officiel publié ce soir. "Un grand nombre de bombes ont été jetées avec de bons résultats," ajoute le communiqué.

LLOYD-GEORGE ET LA PAIX

LE PREMIER MINISTRE ANGLAIS FERA UNE DECLARATION A CE SUJET MARDI

Londres, 17 — Le "Weekly Dispatch" dit :

"Le premier ministre, Lloyd George définira sommairement, probablement mardi, les termes de paix des Alliés de l'Entente et il ne laissera à l'Allemagne aucun doute sur notre détermination de continuer la guerre avec une plus grande vigueur, jusqu'à ce qu'une victoire rende possible ces termes de paix."

BERLIN ADMET LES SUCCES FRANÇAIS

LA PERTE DU BOIS COURIERES ET DU VILLAGE DE BEZONVAUX ANNONCÉE DANS LE COMMUNIQUÉ DE BERLIN.

Berlin, 17 — Hier, les troupes françaises ont continué leur attaque sur la rive est de la Meuse, dans la région de Verdun, annonce le communiqué officiel, et après un combat, elles ont capturé Bezonvaux et le bois à l'est de ce village. L'avance française a été tenue en échec en face des positions allemandes sur les hauteurs au nord de Bezonvaux. Les tentatives des détachements anglais pour entrer dans les tranchées allemandes près de Hannes-Camps, au sud d'Arras, ont été repoussées.

ON ENROLE LES ÉCOLIERS

Londres, 17 — Une dépêche de Reuter de Copenhague dit que le gouvernement de Schleswig, Prusse, a proclamé la conscription civile des écoliers. Ils seront employés particulièrement dans le travail de chemin de fer et dans le chargement des autos-camions.

DEUX AUTRES CAPTURES DES TROUPES FRANÇAISES

Elles s'emparent du village de Bezonvaux et du bois Courières, dans la région de Verdun. — Violent duel d'artillerie sur le reste du front.

Paris, 16 — Bulletin de ce soir : "Nos troupes ont développé leurs succès sur la rive droite de la Meuse. Elles ont progressé dans le bois Courières et elles ont capturé le village de Bezonvaux, hier. À la fin de la journée, notre feu a repoussé totalement une violente attaque allemande dirigée contre nos positions sur la côte du Polvre.

"Nous avons entièrement maintenu notre nouveau front. Les prisonniers continuent d'arriver; le nombre excède 9,000, dont 150 officiers. On n'a pas encore terminé l'estimation de l'artillerie et du matériel de guerre conquis. Mais jusqu'à présent, nous sommes certains de 81 canons pris ou détruits.

"La canonnade usuelle a eu lieu sur le reste du front."

Le communiqué belge annonce une journée calme.

COMMUNIQUÉ D'HIER APRES-MIDI

Paris, 17 — Communiqué officiel de cet après-midi :

"En Champagne nous avons facilement repoussé un détachement ennemi qui tentait de s'emparer d'un de

PLUSIEURS RAIDS ANGLAIS DANS LES TRANCHEES TEUTONNES

Les troupes britanniques semblent préparer une attaque, car il ne se passe pas de jours sans qu'elles fassent nombre de raids effectifs.

Londres, 17 — Communiqué de ce soir :

"La nuit dernière, un détachement de nos troupes a effectivement opéré un raid contre les tranchées ennemies près de Ransort, infligeant nombre de pertes de vies et bombardant ses "dugouts." Nous avons aussi entré dans les tranchées ennemies au sud-ouest de Wyttschaete, où nous avons détruit des emplacements de mitrailleuses.

"L'ennemi a fait sauter un camouflet ce matin à l'est d'Ypres."

Londres, 16 — Communiqué officiel de ce soir :

"Un petit détachement ennemi qui s'était approché de nos tranchées au nord de la côte 60, saillant d'Ypres, dans le but de nous lancer des bombes, a été surpris par notre feu de barrage et il a retiré immédiatement.

"Il y a eu quelque activité d'artillerie au cours de la nuit au nord de l'Ancère et au nord d'Ypres.

"Aujourd'hui, nous avons bombardé les tranchées ennemies au nord de Hulluch et à l'est de Neuve Chapelle."

LA FABRICATION DES OBUS EST EXTRAORDINAIRE EN FRANCE

Le Dr Shellito, qui revient d'un voyage en France et en Angleterre, relate les impressions qu'il a recueillies au cours de son voyage. — Le travail des femmes.

New-York, 17 — Les préparations de guerre et l'adaptation d'usines industrielles pour la fabrication des munitions n'ont en aucune façon, affecté l'industrie de l'acier en Angleterre, suivant le docteur John A. Shellito, de l'International Steel Corporation, qui est arrivé aujourd'hui d'un voyage de six mois en Angleterre et en France. Il dit que les produits d'acier sont manufacturés comme en temps normal et que de nouvelles industries s'établissent.

"En France," dit le docteur Shellito, "j'ai trouvé le peuple très confiant dans les perspectives de la victoire. La nation est organisée comme une unité de combat. Des munitions sont manufacturées en quantités extraordinaires. J'ai visité une manufacture où huit mille femmes et mille six cents hommes fabriquent entre cinquante à soixante-quinze mille obus par jour."

LE GOUVERNEMENT GREC ACCEPTE L'ULTIMATUM DES ALLIÉS

Londres, 17 — Une dépêche d'Athènes au "Central News" annonce que le gouvernement grec a accepté l'ultimatum présenté par les alliés de l'Entente. Les demandes des alliés réclamaient le retrait de toutes les troupes grecques en Thessalie et une concentration de troupes peu nombreuses dans le Péloponèse.

Les demandes demandant réparation pour les événements survenus le 1er et le 2 décembre, au moment où un combat eut lieu entre les troupes de l'Entente et les troupes grecques, seront formulées plus tard.

L'ultimatum des alliés a été présenté jeudi au gouvernement grec et expirait aujourd'hui à 3 heures. Il y a lieu de croire que les termes en ont été acceptés, mais le Foreign Office n'a encore reçu aucune nouvelle de leur acceptation.

Paris, 17 — Une dépêche, datée d'hier, et envoyée à l'agence Havas, par son correspondant du Pirée, était ainsi conçue :

"Seal Brand" veut dire un certain mélange défini de café de haute qualité — de qualité uniforme et toujours délicieux.

Ne courez pas de risque — insistez toujours pour avoir le CAFÉ "SEAL BRAND".

En boîtes de 1/2, 1 et 2 livres. En grains — moulu — pulvérisé — aussi moulu fin pour percolateur. Ne se vend jamais en gros.

CHASE & SANBORN, MONTREAL.



SNAP

Après avoir tisonné la fournaise,

SNAP est précisément ce qu'il faut pour nettoyer les mains. Tout homme qui fait lui-même cette besogne trouvera Snap indispensable.

Ayez-en une boîte aujourd'hui

15c PARTOUT

Conservez les coupons.



TOUTES LES PLUS BELLES FOURRURES POUR CADEAUX DE NOEL ET DU NOUVEL AN.



Une femme élégante — et nos Montréalaises le sont toutes — ne saurait laisser passer les fêtes de Noël et du Nouvel An sans une toilette nouvelle. Et une toilette d'hiver, cela veut dire un manteau ou une parure de fourrure.

Jamais nos manteaux n'ont été plus beaux que cette année. Leur coupe artistique, leur extrême ampleur, la richesse de la garniture et la qualité de la fourrure en font des vêtements dont la valeur ne peut être surpassée ni même égale.

MOULTON DE PERSE, VISON, HUDSON SEAL, BALIC SEAL, NEAR SEAL, RAT MUSQUE, PONEY RUSSE, ETC., ETC.,

nous avons tout cela.

Visitez-nous Mesdames; ceci ne vous oblige à rien, et vous convaincre de la supériorité de nos fourrures et de leur incroyablement bon marché. Nos salons sont maintenant ouverts tous les soirs et les visiteurs sont les bienvenus à toute heure

Chas Desjardins & Co Limitée

130 RUE SAINT-DENIS.

VIFS DUELS D'ARTILLERIE SUR LE FRONT DU TRENTIN

La mauvaise température entrave toutes les opérations de l'infanterie

Rome, 17. — Communiqué officiel de ce soir :

"L'artillerie a été plus active dans le secteur du Trentin. Nos batteries ont déjoué les mouvements de l'ennemi dans la haute vallée de l'Adige et sur le plateau Asiago.

"Sur le front des Alpes Juliennes, il y a eu des duels d'artillerie et des rencontres entre patrouilles. L'ennemi a cessé de bombarder Montfalcone lorsque nos batteries de gros calibre ont entrepris le bombardement des logements militaires à Cosenza."

Rome, 16. — Communiqué officiel d'aujourd'hui :

"Il y a eu de violents orages sur le front du Trentin qui ont entravé toutes opérations militaires.

"Sur le front des Alpes Juliennes, il y a eu des duels d'artillerie à l'est de Goritz et sur le Carso. En dépit de la mauvaise température, nos troupes continuent leur travail de fortification."

DECLARATION IMPORTANTE DU GENERAL NIVELLE

Paris, via Londres, 17 — Le général Nivelle, le nouveau commandant en chef des armées du nord et du nord-est, et le général Pétain, commandant des troupes françaises dans le secteur Soissons-Verdun, étaient tous deux présents aux heureuses opérations des Français, le 15 décembre au nord de Verdun; tous deux ont collaboré dans la préparation. Sur le point de quitter Verdun pour se rendre à ses nouveaux quartiers-généraux, le général Nivelle a dit, en quittant son état-major : "L'essai est concluant; notre méthode s'est révélée parfaite. Une fois de plus la seconde armée a assuré à son plus haut degré sa supériorité morale et matérielle sur l'ennemi. La victoire est certaine; l'Allemagne apprendra à ses dépens."

L'ATTITUDE DES FONCTIONNAIRES DE L'HOTEL DE VILLE

Pourquoi ils sont représentés à Québec cette année. — Leur délégué, M. Léon Trépanier, remercie Sir Lomer Gouin et reproche à M. Joseph Perreault, représentant des propriétaires, d'avoir manqué de confiance dans les chefs de départements, en ne les consultant pas pour son étude du budget.

Il est tout probable que l'attitude prise par les fonctionnaires municipaux de surveiller eux-mêmes, cette année, leurs intérêts à la législature, sera l'objet d'un débat ou tout au moins d'une interpellation, au conseil, cet après-midi.

M. Léon Trépanier, ancien secrétaire du commissaire Villeneuve, qui a réussi à empêcher, par ses démarches, la réduction de l'emprunt de \$1,000,000 à \$1,000,000, a exprimé, hier soir, l'opinion que la plupart des échevins ne se seraient pas opposés au nouvel emprunt proposé par le Bureau des Commissaires s'ils avaient su que les \$400,000 auraient été soustraits des salaires des employés.

Le premier ministre, qui n'a fait l'honneur de ne recevoir, dit M. Trépanier, à égard de bien saisir le caractère injuste de la demande faite au nom d'un groupe d'échevins, puis qu'il s'est chargé lui-même de le faire servir à la délégation échevinale.

MM. Séverin Létourneau, Napoléon Turcotte et Napoléon Séguin ont également soutenu notre prétention de même que M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, qui s'est parfaitement rendu compte de l'injustice de la situation.

M. Joseph Perreault, qui, au nom d'un groupe de propriétaires, a réclamé, deux heures durant, une baisse générale des salaires et une nouvelle réduction du nombre des employés, aurait dû, à mon sens, faire une étude du budget, avant que de se prononcer aussi catégoriquement qu'il l'a fait.

"J'ai ten, particulièrement à relever, devant le comité des bills privés, ses attaques contre notre service d'inspection hygiénique parce qu'en justice pour nos inspecteurs médicaux, ses remarques étaient injustes."

Montréal possède dix-huit médecins-inspecteurs qui deux fois par année, font chacun l'inspection de dix-huit à vingt écoles, c'est-à-dire de 7500 élèves environ.

LES CIREURS DE BOTTES ET LE REPOS DU DIMANCHE

Par l'entremise du secrétaire de la Lord's Day Alliance, ils soumettent une requête aux Commissaires leur demandant d'autoriser la fermeture des boutiques le dimanche.

Le Rév. G. W. Murgie, secrétaire de la Lord's Day Alliance, a adressé au Bureau de Contrôle une lettre dans laquelle on demande la fermeture des établissements de cireurs de bottes, le dimanche.

L'auteur de la lettre dit avoir reçu d'un grand nombre de propriétaires de ces boutiques ainsi que de leurs employés, une requête à cet effet qu'on le prie de soumettre à la considération des commissaires de la cité.

Ces messieurs désirent que la ville rende uniformément obligatoire parmi eux la fermeture du dimanche de manière à ce que tous puissent jouir d'un repos mérité.

Cette requête porte les signatures de la plupart des propriétaires et d'une foule de leurs employés. Cependant il en est un certain nombre qui s'y refusent et l'on appuie sur la nécessité d'appliquer à tous la même obligation, sans quoi les tenanciers de certaines boutiques demeurant ouvertes alors que d'autres seraient fermées, accaparaient à leur profit une clientèle que les autres perdraient irrémédiablement. Il est en effet un fait d'expérience, c'est que le client qui se rend à une boutique le dimanche retourne généralement au même endroit les jours de semaine. De sorte que les propriétaires disposés à fermer volontairement leur établissement courraient le risque de perdre non seulement leur revenu du dimanche, mais encore une notable partie de leurs revenus de la semaine.

On en conclut à l'équité d'une règle uniforme pour tous les propriétaires sans exception pour le plus grand bénéfice des employés.

La requête a l'approbation de Sa Grandeur Mgr Bruchési et celle des directeurs de maintes organisations.

Les requérants demandent que les autorités municipales autorisent les constables à fermer toutes les boutiques trouvées ouvertes le dimanche à part celles jugées strictement nécessaires pour rencontrer les exigences du public voyageur.

LEPAGE ET GORMAN ONT EU LA MAIN HEUREUSE

Comment les deux habiles limiers ont donné, samedi, une preuve qu'on ne pouvait pas leur en passer.

La métropole du Canada semble aux époques des fêtes attirer tout ce que la grande voisine possède de dangereux exploitants (confiance man).

Aussi, à la sûreté, les deux détectives Lepage et Gorman, qui sont spécialement chargés de surveiller ces dangereux individus, sont-ils occupés en ce moment.

Samedi matin, scrutant les voyageurs à la gare Windsor, les détectives ne furent pas longtemps à remarquer les allures de deux étrangers qui essayaient de circonvenir un voyageur de commerce et tâchaient de l'inciter à les suivre en dehors de la gare.

Sûrs d'avoir affaire à deux "confiance man", Lepage et Gorman n'hésitèrent pas à intervenir. C'est un félon épuisé qui ne cherche pas à couvrir court aux attentions des deux étrangers envers le voyageur de commerce, les détectives prièrent les deux suspects de les suivre à la sûreté.

Là, ils ont décliné leurs noms Henry J. Russell, de Boston, Mass., et Ch. M. Ellis, de Rochester, N. Y.

Requis de donner d'autres informations, les deux sujets américains firent de visibles efforts afin d'expliquer leur présence au Canada: celles-ci n'ayant pas donné satisfaction, ils furent gardés au poste central.

Mises au courant de l'arrestation de Harry J. Russell, les autorités policières de Boston ont informé la sûreté de Montréal que la prise était bonne et que le détenu avait subi à Boston une condamnation pour ce délit qu'on lui reproche ici.

Comme on le voit, le travail de nos détectives en ce qui concerne la protection du public contre ces dangereux exploitants, est efficace.

DES OFFRES HYPOCRITES

Le président de la Doumat dit que l'Allemagne cherche une trêve pour reprendre ensuite la guerre avec plus de violence que jamais.

Londres, 16 — Dans un discours prononcé devant la Doumat qui a adopté hier une résolution préconisant le rejet des propositions de paix de Berlin, M. Rodzinski, président de la Chambre, a exposé les raisons pour lesquelles il ne s'en sent pas capable d'accepter ces offres. L'agence Reuter lui prête les propos suivants: "L'ennemi propose la paix dans des circonstances qui lui sont exceptionnellement avantageuses. Il pose au vainqueur. Nous ne pouvons avoir confiance en notre adversaire. C'est un félon épuisé qui ne cherche pas une paix durable, mais une suspension d'armes pour reprendre des forces avant de diriger une attaque plus violente que jamais contre les Alliés. En second lieu, nous sommes unis à nos alliés par des liens indissolubles."

LES FIDELES DE MONTREAL ENVOIENT \$4,800 A REIMS ET A ARRAS

L'appel de Mgr Bruchési a été bien accueilli par les catholiques du diocèse.

On se souvient qu'à la date du 25 septembre Mgr l'archevêque adressait une lettre à ses diocésains, leur recommandant une collecte spéciale pour répondre aux éloquentes demandes de secours qui lui étaient venues de la part de S. G. Mgr le cardinal Luçon et de S. G. Mgr Lobbedey, évêque d'Arras.

A ce sujet, la Semaine Religieuse de Montréal écrit ce qui suit:

M. L'ABBE VICTOR THERRIEN EST L'OBJET D'UNE BELLE FETE

A l'occasion de son départ de Saint-Zotique, ses ouailles lui font une belle manifestation.

M. le curé J. V. Therrien, nommé récemment à Lachine, a été, hier soir, l'objet d'une démonstration inoubliable de la part de ses anciens paroissiens de Saint-Zotique.

Une foule immense s'était rassemblée dans la salle de l'école Cartier afin d'apporter au pasteur qui le quittait, l'expression de ses sentiments les plus sincères.

La démonstration fut réellement touchante: grands et petits, tous les paroissiens de Saint-Zotique, ressentant le chagrin que leur cause le départ de leur cher curé, avaient tenu à assister à la démonstration.

Ce fut M. l'abbé Champoux, vicaire, qui lut l'adresse d'adieu et de reconnaissance, au nom des paroissiens, à leur pasteur.

Visiblement ému, M. le curé Therrien remercia l'assistance des bonnes paroles et des souhaits qu'on venait de lui adresser.

Longtemps dans son cœur de paroissiens de Saint-Zotique qu'il aimait tant et qu'il quitte à regret.

M. Séverin Létourneau, député d'Hochelaga au provincial, se fit le porte-parole des citoyens de la paroisse Saint-Zotique; il exprima les regrets que causait ce départ, mais il était heureux de voir M. le curé Therrien aller occuper un poste important, une nouvelle charge d'âmes, que lui confiait l'autorité supérieure ecclésiastique.

M. le Dr O. H. Létourneau, M. le Dr J. A. Cousineau adressèrent également la parole, honorant le prêtre dévoué qui les quittait.

Venu expressément de Lachine, M. l'abbé Filon, vicaire de cette paroisse, clôtura la série des discours, assurant le nouveau pasteur des fides de Lachine de leur entier dévouement.

L'assistance applaudit à tout rompre lorsque fut offerte à M. le curé Therrien, comme souvenir tangible de ses ouailles, une bourse de \$1500.

La vague de colis et de courriers de Noël qui envahit à l'heure qu'il est l'hôtel des Postes est sans précédent dans l'histoire de la métropole.

Depuis le commencement du "rush", il y a trois semaines environ, près de 3,000,000 de livres de malles ont passé entre les mains des employés des Postes qui sont surchargés de travail.

Dans onze envois 507,469 livres de lettres et de journaux ont été expédiées en Europe, soit l'équivalent de 250 tonnes environ; en outre 15,948 sacs ont servi au transport de 325,480 colis.

Le maximum de pesantier applicable aux colis à destination de la France est de 7 livres tandis qu'il est de 11 pour ceux devant être expédiés en Angleterre.

En prenant comme moyenne de pesantier le chiffre 7, ce qui ne semble pas déraisonnable à cette saison de l'année, on arrive à des calculs fantastiques.

Ainsi les 325,480 colis pesant, en moyenne sept livres chacun, donnent un total de 2,278,360 livres.

Si nous ajoutons ce poids à celui des lettres et des journaux, nous arrivons au chiffre mirabolant de 2,785,820 livres, c'est-à-dire tout près de 3,000,000, lesquels, traduits sous une autre forme équivalent à 1,500 tonnes.

Ces chiffres démontrent que tous les "records" précédents ont été énormément dépassés et l'on ne peut que féliciter le personnel des Postes d'avoir pu, à force de travail, rester au niveau d'une situation qui n'a pas eu de parallèle à cette époque de l'année.

ON VEUT AUSSI EXIGER UNE LICENCE DES COMMIS DE BARS

On espère par ce moyen assurer une plus stricte observance de la loi régissant le commerce de boisson.

Un mouvement vient d'être lancé dans notre ville dans le but de faire octroyer une licence pour donner aux commis de bars et aux garçons de cafés le droit de vendre ou de servir des boissons spiritueuses dans les hôtels et restaurants des grandes villes.

L'objet manifeste d'une semblable mesure serait de forcer l'employé à partager avec son patron la responsabilité de l'observance des règlements concernant le commerce des spiritueux et de donner au public l'assurance qu'il sera servi par des hommes de bonne réputation, en même temps que par des hommes d'expérience et de jugement.

Certes, la proposition est nouvelle, mais elle ne manque pas d'être proposée et elle ne saurait laisser indifférents ceux qui ont vraiment à cœur la solution du problème de la réglementation du commerce des boissons alcooliques. Elle ne peut, non plus, ne pas en appeler au bon sens des prohibitionnistes qui veulent d'abord, et avant tout, la suppression du fléau de l'ivrognerie.

L'application en serait du reste facile. Il n'y aurait pour le gouverneur qu'à décréter que nul ne pourrait servir dans un hôtel ou restaurant, en qualité de commis de bar ou de garçon de table, sans avoir, au préalable, obtenu des commissaires des licences, sur recommandation d'un certain nombre de contribuables, une licence annuelle pour pouvoir exercer son métier. De cette façon, la vente des boissons alcooliques serait confiée à des hommes compétents et dont le caractère ne laisse pas à désirer. Et le commis de bar, par exemple, qui voudrait sauvegarder sa situation sans forcé d'observer la loi qui lui défend de vendre des boissons frelatées, de vendre de la boisson aux ivrognes, etc. Comme il lui faudrait porter le numéro de sa licence, il sera respecté par le public.

LA TROISIEME VICTIME SUCCOMBE

MORTELLEMENT ATTEINT PAR LES BRULURES, LE POLONAIS EST MORT HIER MATIN

La troisième victime Olenza Yaggenko, de l'incendie d'une maison au village Turcot, survenu la semaine dernière, a succombé hier matin, à 9.45 heures à l'hôpital Western.

Ce fut la femme d'un des Polonais qui mit accidentellement le feu en brisant une lampe à pétrole; elle fut mortellement atteinte ainsi que son mari et celui qui est mort hier, lorsque les deux hommes se portèrent à son secours.

Le corps a été déposé à la morgue, où le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DES ARTS Semaine 17-23 décembre

Lundi, 18, 8 heures précises du soir, salle de la bibliothèque — Abbe Emile Chénier. Cours diactique de littérature française. Gène et dernière leçon: La mobilité littéraire ou philosophie et littérature, d'après la lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 16 mars 1672. Le texte a paru dans les journaux de samedi.

Mardi, 19, 8.15 heures, même salle — Cours de la Schola cantorum. Jeudi, 21, 15 heures, même salle — Professeur Edouard Montpetit: Cours d'économie et de législation financière (chaire Forget). — Tème leçon: La banque (suite). Capital de la banque. Actions. Transferts d'actions. Rôle des actionnaires. Assemblée des actionnaires.

FUMEZ LE HEROS TABAC A PIPE PUR CANADIEN

HAVANE (1) QUESNEL FERMENTS

Les WHISKIES JOHN HAIG

"La plus ancienne distillerie de l'univers".
SONT LES WHISKIES D'ORIGINE
HAIG — LES MEILLEURS!



GLENLEVEN
vieux de 8 ans

Etiquette D'OR
vieux de 12 ans

RESERVE SPECIALE
vieux de 15 ans

"DIMPLE" SCOTS
vieux de 20 ans

Par ordre de Sa Majesté le roi George V
Par ordre de Sa Majesté le roi d'Espagne.
Fournisseurs de la Chambre des Lords.

A VENDRE A MONTREAL PAR: Boivin Wilson & Co., Limitée; C. Cleri & Co., Limitée; L. Chaput Fils Limitée; Consumers Import Co., Limitée; Exporters Limitée; B. H. Howard & Co., Limitée; Hudson, Hubert & Co., Limitée; Michie Mary & Co., Limitée; L. P. Pelletier; Rothschild & Co., Limitée; E. T. Sandell, Limitée; Wine & Spirit Vaults Limited; Woods Limited.

A VENDRE A HULL PAR: John Labatt, Limitée; S. J. Major, Limitée; Ottawa Wine Vaults Limited; Kennedy & Co.

A VENDRE A NIAGARA FALLS, N. Y., PAR: Ontario Quick Service Co.

D. O. ROBLIN, Toronto, agent général pour le Canada.
200-27-4-11-1866-wm

Invite le public à la vente d'articles de lingerie, broderies, dentelles, tricot et fantaisies, confectionnés à domicile par des femmes qui sont dans le besoin. Cette vente établie au profit de familles éprouvées se tiendra dans l'édifice "La Patrie" du 18 au 27 décembre. Venez voir ces travaux et hâtez-vous de faire votre choix.

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

M. H. H. DEWART

(Suite de la dernière page)

ments qui avaient été con-

"Bien que de tels aversissements soient restés sans écho dans le passé, il n'est pas trop tard pour reprendre le contrôle absolu de la situation et débarrasser le pays de l'influence néfaste des Allemands dont nous sommes encore accablés. Tant que nous n'aurons pas le contrôle effectif et purément national de la raffinerie au Canada ou en Grande-Bretagne — de tout le nickel de Sudbury, aucune garantie ne peut porter le peuple canadien à accorder sa confiance à la International Nickel Co., vu ses relations allemandes."

L'Australie a répudié Merton et Cie, la Grande-Bretagne leur a retiré sa confiance. Cette maison ne peut donc pas fournir des agents qualifiés pour négocier nos produits canadiens.

M. Dewart critique verbalement la politique du gouvernement d'Ontario qui a pas, taxe de façon adéquate la Canadian Copper Co., dont les mines se trouvent à Sudbury. Et cela, malgré les rapports officiels de la compagnie, publiés en septembre 1916, et disant que la International Nickel Co. avait payé des dividendes considérables et s'attendait à les augmenter encore davantage.

Il est encore temps d'agir", termine M. Dewart. "C'est le temps d'être honnête, tant dans l'expression de nos opinions que dans les remèdes à apporter à la situation grave qui existe relativement au nickel et aux autres produits d'égal importance. Ceux qui n'ont pu aller eux-mêmes au front devraient du moins voir à ce que les affaires du pays soient menées de façon à ce que ceux qui ont fait le sacrifice de partir n'aient pas de raisons de se plaindre de notre faiblesse ou de notre négligence."

ASSISTAIENT AU BANQUET

Hon. A. Boyer, M. R. McMaster, Dr M. I. Hersey, Robert Taschereau, C. Gordon Smith, E. Pitt, M. H. Vipond, W. C. Munn, Louis Gosselin, A. L. Smith, A. Théberge, A. R. Cameron, F. J. Parsons, Henry Timmis, J. Vautrin, C. W. Taylor, S. W. Jacobs, L. Garneau, S. Dunn, L. A. Wilson, R. T. Stachhouse, Alp. Decary, S. Fitch, Crossly, Paul Mercier, Ludger Gravel, M. Michelson, J. E. Conlin, L. B. Cordeau, A. Legault, S. M. Ogulnik, S. J. Papineau, D. A. Lafortune, Tréfiel Dubreuil, G. R. Martin, L. J. Primeau, Aug. Angers.

Le juge Allard a refusé de se rendre à cette demande déclarant que l'intime n'apporte à l'appui de sa demande que les mêmes raisons qu'il a déjà données pour empêcher l'émission du bref. Depuis que le bref est émis aucun changement ne s'est produit qui pourrait permettre la suspension du bref.

LE BREF NE SERA PAS SUSPENDU

LE DIFFEREND SAWER-METRO DEVANT LE TRIBUNAL.

Jeudi dernier la Metro Picture Co., Ltd., obtenait du juge Allard, siégeant en Cour de pratique, un bref d'injonction intermédiaire pour empêcher M. A. H. Sawyer et la Standard Film Service de continuer leurs opérations avec les pellicules Metro. Les avocats des parties doivent être entendus aujourd'hui avant que le tribunal ne prenne une décision pour savoir si le bref doit être rendu interlocutoire. Entre-temps la compagnie Metro a fourni un cautionnement de \$1,000.

Vendredi après-midi l'intime Sawyer présentait une requête demandant que le bref intermédiaire soit suspendu; il alléguait qu'il ne serait pas le seul à souffrir de l'arrêt de ses opérations avec la Standard Film mais que la compagnie Metro elle-même perdrait des sommes considérables.

Actuellement M. Sawyer a un grand nombre de contrats avec les théâtres des principales villes du Canada, Montréal, Toronto, Winnipeg, etc., et ces contrats devront être interrompus si le bref intermédiaire reste en vigueur.

Le juge Allard a refusé de se rendre à cette demande déclarant que l'intime n'apporte à l'appui de sa demande que les mêmes raisons qu'il a déjà données pour empêcher l'émission du bref. Depuis que le bref est émis aucun changement ne s'est produit qui pourrait permettre la suspension du bref.

MORT DE MADAME DONATIE ROLLAND

Madame veuve P. Donatien Rolland, née Henriette Wilson, est décédée samedi soir, en sa résidence, 126 rue St-Denis.

Avec elle disparaît une de nos femmes les mieux connues à Montréal et appartenant à une famille canadienne les plus en vue.

Madame Rolland était l'épouse de feu P. Donatien Rolland, autrefois de la compagnie de papier Rolland, et la fille de feu J.-H. Wilson, ancien marchand de Montréal.

Elle laisse pour deuil sa perte, deux filles et un fils: Madame A. Joncas, (Estelle), Madame veuve P. A. Augé, (Camille) et Donatien.

En outre de ses enfants, Madame Rolland laisse aussi ses sœurs: Madame veuve Adolphe Brosseau, Madame Blanche Globensky, Madame Arthur Benoit, Mlle Albani Wilson et deux frères, M. W. Wilson et H. Wilson.

Le "Canada" offre ses plus sincères sympathies aux familles Wilson et Rolland.

SYLVIA PANKHURST VEUT LA PAIX!

Londres, 17. — Sylvia Pankhurst, la suffragette militante, et un certain nombre de partisans, ont tenté de faire une démonstration cet après-midi pour la paix. Une grande foule s'était rassemblée et a hué l'orateur. La police est intervenue et a dirigé Mademoiselle Pankhurst et ses amis au poste. Les prisonniers sont gardés pour subir un examen devant un magistrat.

MORT DE M. L'ABBE ADOLPHE VOLBART

M. l'abbé Adolphe Volbart, de la compagnie de St-Sulpice, est décédé samedi matin à l'Hôtel-Dieu après un mois de maladie. Il était né à Charpenry, dans la Lorraine, en France, le 28 septembre 1853, de Mathias Volbart, gendarme, et de Zénaïde Joseph. Il fit ses études au petit et au grand séminaire de Verdun sur Meuse, où il fut ordonné par Mgr Hac-

FAITES VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES AUX ENDROITS SUIVANTS:

UN DEPIERRE APPEL AUX LIBERAUX DE MONTREAL QUI VEULENT EXERCER LEUR DROIT DE VOTE

Il reste encore des milliers de jeunes gens qui ont le droit de vote qui ne se sont pas donné la peine d'aller se faire inscrire sur la liste électorale; d'autres citoyens qui ne sont ni locataires ni propriétaires, mais seulement en pension, ont aussi négligé cet important devoir.

Qu'ils n'hésitent donc pas à entrer dès aujourd'hui au premier bureau d'inscription.

C'est mercredi le 20 que se termine la réception des noms des électeurs; qu'on y pense.

Combien regretteraient de ne pouvoir voter quand le jour sera venu?

AU "CANADA". — Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, M. Verville sera à la disposition des électeurs de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., pour répondre à leur demande. Le samedi, le bureau sera ouvert de 9 heures a.m. à 1 heure p.m.

POUR YVOVILLE. — M. Jos. Deschêles, marchand de fer, Angle Boulevard Crémazie et Lajeunesse.

VILLERAY. — M. Jos. Dugal, marchand général, 3169 rue Saint-Hubert.

M. A. LAGACE. 3259 Saint-Hubert, tous les soirs.

POUR LE BOULEVARD ST-DENIS. — M. Daniel Cochenburger, plombier, 2739 rue Saint-Hubert.

SAINT-DENIS. — M. F. N. Tremblay, 2241 Saint-André, tous les jours, de 4 à 9 heures p.m., excepté le jeudi soir, de 4 à 8 heures p.m.

CLUB LE COUREUR DES BOIS. 745 rue de Saint-Valier.

POUR LE BAS DE ST-DENIS. — M. L. N. Cadieux-de-Courville, 94 rue Pontiac, H. Crevier, 202 Châteaubriand, M. J. Georges Sabourin, 1526 St-Denis, tous les soirs de 7 à 9 h 30 p.m.

CLUB CHENIER, 17 ROUVILLE. — Tous les soirs, M. A. Rivet, président du Club, sera présent de 7 h 30 à 10 heures.

LAURIER. — Chez M. L. O. Perrier, imprimeur, 55 Bernard-ouest, de 9 h a.m. à 9 h p.m. R. Valiquet, 2204 rue Saint-Laurent.

SAINT-HENRI. — Chez le notaire A. C. A. Bissonnette, 1885 rue Notre-Dame-Ouest, commissaire de la cour supérieure, et juge de paix. Chez M. J. B. Brière, 1925 Notre-Dame-Ouest, commissaire de la Cour Supérieure et juge de paix.

SAINT-EUGENE. — Chez M. Alfred Legault, courtier d'assurance, 481 rue Atwater. Chez M. Joseph Ménard, notaire et commissaire de la Cour Supérieure, 481 rue Atwater.

QUARTIER EMARD. — Chez M. E. Sauvée, de 9 h a.m. à 9 h p.m. au No 268 Boulevard Monk. Chez M. Eug. Roy, 249 Boulevard Monk. M. L. Marchand, 1 Boulevard Monk, de 5 à 10 heures p.m. Chez M. A. Bonnier et Frères, entrepreneurs de pompes funèbres, 2258 Jacques-Hertel, tous les jours, de 7 heures p.m. à 10 heures p.m.

QUARTIER ST-LOUIS. — Bureaux du "Bulletin", 109 rue Ontario-Est; Club libéral St-Louis, 132 rue Ste-Elisabeth; Club Olympique, coin St-Dominique et Ste-Catherine; Placide Daoust, épicer, coin Ste-Catherine et Hôtel de Ville; A. Vaillancourt, épicer, 45 Prince-Arthur Est.

STE-MARIE. — M. Mailloche, coin DeLorimier et Ste-Catherine; M. Péchevin Lamarre, 901 rue Logan; J. A. Bouvier, coin Logan et Plessis. Chez M. Pierre Gagné, 214 rue Bercy ou de Lévis, dans le parc Frontenac, de 6 à 9 heures p.m. Chez M. Adolphe Talbot, 666 rue Fullum, tous les soirs, de 6 à 8 h 30. Chez E. Robert, 214 rue Chapleau; Dr A. H. Deslauriers, 543 rue Fullum. Chez Dr Paul Denis, 215 Maisonneuve, M. A. Cholette, 684 Panet; Club Lemieux, coin Iberville et Lafontaine.

ST-JOSEPH. — Au club Richmond, 837 Notre-Dame Ouest.

MONT-ROYAL. — W. Malois, 2 rue Maple Wood, coin Bellingham. Alphonse Boileau, 221 rue Gatincau.

DELORIMIER. — Cléophas Desrocher, 1655 rue Cartier. M. J. Alonzo Savard, courtier, 400 Avenue Mont-Royal-Est.

ST-HENRI. — Notaire H. Francoeur, 1882 rue Notre-Dame Ouest.

ST-GABRIEL. — L. A. Jacques, 824 rue Charlevoix. J. B. Bonhomme, 811 rue Charlevoix. A. Dubrulé, 420 rue Centre.

ST-JEAN-BAPTISTE. — Chez M. Chs. Beauchêne, épicer, 285 Marie-Anne, de 8 a.m. à 10 h p.m.

PAPINEAU. — M. T. Poupart, épicer, 760 Lafontaine-Est.

ROSEMONT. — M. E. Gobet, 2406, 20e Avenue.

DANS MERCIER:

Parc Terminal. — H. Lambert, 890 rue Lacordaire, Beaurivages. — E. Napp, 3,964 rue Notre-Dame-Est. Tétraultville. — R. Larivière, 11 rue Baldwin.

Terrasse Vinet. — E. Napp, 4630 rue Notre-Dame-Est.

VERDUN. — Chez M. Péchevin A. Laniel, épicer, coin des rues Verdun et Hickson.

QUARTIER SAINT-JACQUES. — Un bureau est ouvert chez H. Duchesneau, 437 St-André, de 6.30 p.m. à 9 p.m. pour l'inscription sur les listes.

Chez M. J. Dion, No 298 Wolfe, coin Ste-Catherine, de 9 a.m. à 9 p.m. Tél. Est 5671.

Chez M. J. Landry, 416 Ste-Catherine-Est, de 10 a.m. à 9 p.m. Tél. Est 4807.

Chez M. Jos. Meunier, 49 Bonsecours, Tél. Main 918.

POUR LA PAROISSE STE-CECILE. — M. J. O. Bourget, marchand de fer, 3081 Henri-Julien, coin Castelnau, tous les soirs, après 7.30 heures.

DELORIMIER ET SAINT-DENIS. — Chez M. Louis Turpin, 2620 rue Cartier; les mercredi et vendredi soirs, de 7.30 h p.m. à 9 h p.m.

L'Association de la Jeunesse Libérale, Section Nord, vient d'ouvrir aux endroits suivants des bureaux où l'on pourra s'enregistrer sur les listes électorales:

CHEZ M. ALEXANDRE GOUR, 70 rue Rachel Est.

CHEZ M. VICTOR LEVESQUE, 3 rue Brébeuf.

CHEZ M. N. TURCOT, 1600 Boulevard Saint-Laurent.

CHEZ M. E. PREVOST, 150 rue Villeneuve-Ouest.

Le club Letellier aura une séance d'inscription tous les jeudis soirs à ses salles, coin Ste-Catherine et Visitation.

NOTE. — Tous nos amis qui tiennent ces bureaux peuvent s'adresser au "Canada" pour se procurer des placards ou des formes d'inscription.

LES NOUVEAUX OFFICIERS DE LA FACULTE DE MEDECINE

M. Hector Lapointe est élu président, mais on parle de contester son élection. — Résultat du scrutin.

L'élection chez les étudiants en médecine a eu lieu samedi au milieu d'une belle activité comme savent en déployer les clubs.

La présidence a échoué à M. Hector Lapointe; seulement à cause de certaines irrégularités qui auraient été remarquées on parle de contester cette élection. Ce sera encore de l'intéressant.

Le scrutin a donné le résultat suivant:

Vice-président: M. J. B. D'Almeida; Secrétaire: M. Georges Langvin; Trésorier: M. J. O. Marier; Maître de chapelle: M. Hervé Boileau.

Porte-drapeau: M. Francis Plouffe; Conseillers: 4e année, M. Ed. Gubert; 3e, Olivier Caza; 2e, Lucien Ranger et 1ère, Rosario Lapointe.

L'élection terminée eut lieu une série de discours fort amusants et tous se sont séparés amis comme toujours.

LA PROVINCE DE QUEBEC NE LE CEDE A AUCUNE AUTRE EN CE QUI CONCERNE LA COLONISATION

L'étude du rapport de l'hon. M. Mercier et le récent débat sur la colonisation démontrent bien que le gouvernement Gouin veut promouvoir de plus en plus ce grand mouvement d'expansion agricole et économique de notre province

DURANT LES DEUX DERNIERES ANNEES, CE QUI N'A PU ETRE CONSACRE A L'IMMIGRATION L'A ETE A RECRUTER DES COLONS, A LES GROUPEUR, A LES INSTALLER

Des chiffres qui font voir ce que M. Mercier a fait pour les colons. — Québec sera prête à recevoir l'immigration d'après-guerre

(Du correspondant du Canada)

Québec, 16. — Il nous a été donné de juger de l'importance que l'on attache maintenant, des deux côtés de la chambre, à la colonisation, par la courte discussion qui a accompagné le vote des subsides pour cette branche de l'administration du gouvernement provincial. Il peut se soulever de longues et amères critiques au sujet de certains problèmes d'intérêt public ou privé, les divergences d'opinion sont souvent la cause de longues discussions, mais lorsqu'il s'agit d'une question d'aussi haute envergure et d'aussi grave importance que celle de la colonisation, les mesures en sont votées rapidement et le travail s'expédie avec célérité.

La lecture du rapport annuel de l'honorable M. Mercier, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, est très intéressante et très instructive.

La colonisation comprend plus d'une opération et l'activité du ministère peut s'exercer de plusieurs manières différentes: il s'agit d'abord de recruter les colons, de les grouper et de les organiser. Il ne suffit pas de faire le recrutement des colons, il faut les grouper pour former des noyaux qui, plus tard, grossiront et augmenteront pour se transformer en paroisses. Cette transformation, parfois rapide, demande des soins particuliers de conservation et une protection sage doit en assurer le succès. L'immigration en Europe ayant subi une forte dépression par suite de la guerre, le ministère de la Colonisation a pu consacrer, dans les deux dernières années, tous ses efforts aux intérêts des colons et travailler à préparer le terrain en vue d'un fort courant d'immigration que l'on nous annonce pour après la guerre.

Lorsque la paix sera rétablie, des milliers et des milliers d'hommes actuellement sous les armes, songeront à reconstruire leur foyer, à commencer une vie nouvelle au milieu d'occupations paisibles et les sommes de la finance et du commerce plus engendrées à nous préparer et à nous organiser en vue d'une immigration plus considérable peut-être que celle qui a marqué la décennie de 1900 à 1910.

Les autres provinces, nous le disons, sont à faire des préparatifs afin de recevoir le colon désiré de venir s'établir au pays de la Nouvelle-France. Notre chère province, heureusement, ne fait pas exception. Elle aussi convoite une saine immigration à laquelle elle sera en état d'offrir des conditions des plus favorables.

Qu'il vienne d'Angleterre, de France ou de Belgique, qu'il soit rapatrié ou qu'il sorte des vieilles paroisses québécoises, le colon trouvera dans les centres nouveaux de colonisation, que l'on a préparés pour lui, des chances de succès exceptionnelles.

Les trois premières années sont celles que le colon redoute le plus. Ces trois années vécues, il peut ordinairement prétendre, dans un laps de temps relativement court à l'indépendance la plus absolue et au bien-être. On peut dire que la plus grande partie des terres de cette province est une fertilité sans égal. Elles sont presque toutes recouvertes de bois, ce qui, en certains cas, rend le défrichement laborieux. A mesure que le défrichement avance, la terre est prête à être ensemencée et les récoltes modestes d'abord, deviennent bientôt riches et abondantes. L'an dernier, ces trois premières années que le colon a besoin de l'aide du gouvernement, aide qui lui est fournie sous forme d'octrois pour travaux de chemin.

Ces subventions du gouvernement ont un double but: tout en fournissant au colon un travail rémunérateur au temps de chômage, elles lui permettent d'améliorer ses moyens de communication.

On a une idée de l'importance de ces travaux qui se font dans les chemins de colonisation par la somme dépensée et le travail exécuté. L'an dernier, l'on a construit et terminé 606 milles de chemin pour lesquels il a été dépensé un montant de \$201,000. Il a été fait 12,962 pieds de ponts et ponceaux. Suit une liste des principaux centres de colonisation qui ont profité de cette politique. L'on se rappellera aussi que les travaux exécutés à m. m. les deniers mis à la disposition du ministre. Pont été chez eux, par les colons eux-mêmes.

On a une idée de l'importance de ces travaux qui se font dans les chemins de colonisation par la somme dépensée et le travail exécuté. L'an dernier, l'on a construit et terminé 606 milles de chemin pour lesquels il a été dépensé un montant de \$201,000. Il a été fait 12,962 pieds de ponts et ponceaux. Suit une liste des principaux centres de colonisation qui ont profité de cette politique. L'on se rappellera aussi que les travaux exécutés à m. m. les deniers mis à la disposition du ministre. Pont été chez eux, par les colons eux-mêmes.

Le rapport du ministre de la Colonisation nous renseigne très bien sur la manière dont le subside voté pour l'ins de colonisation a été distribué et qu'on les tableaux puissent paraître arides, ils donnent une excellente idée du travail exécuté par le département et des avantages que l'on peut attendre de cette administration.

Le sort du colon d'aujourd'hui est de beaucoup plus enviable que celui du colon d'autrefois et le pionnier de demain, lorsqu'il ira s'établir sur une terre nouvelle, d'accès facile, par chemin de fer, dans plusieurs cas, trouvera à son arrivée des routes régionales, des chemins de sortie, des écoles, des églises, des magasins et autres avantages qui manquaient aux anciens. Il y a dix ans, le colon tournait ses regards vers l'Ouest, aujourd'hui il les dirige vers le Nord.

Comme le démontre si bien le rapport de l'hon. ministre de la Colonisation, la construction du Transcontinental a donné un nouvel essor au développement du nord de Québec. Ceux qui veulent aller s'établir dans cette belle région peuvent obtenir des prix de passage spéciaux sur cette ligne de chemin de fer, grâce à une entente intervenue entre le département de la Colonisation et les autorités du Transcontinental. Comme résultat, 1644 colons, avec 130 wagons d'effets, se sont prévalus des conditions particulières qu'on leur a faites.

L'histoire de la colonisation dans l'Abitibi ne remonte qu'à 1912. Avant cette date, l'Abitibi n'était connue que des trappeurs de la compagnie de la Baie d'Hudson, de quelques rares prospecteurs et des sauvages. Ce vaste territoire n'était indiqué sur les cartes géographiques que d'une manière très vague. Quelques lacs et quelques rivières seulement y étaient relevés. Aujourd'hui la population de l'Abitibi se chiffre à près de 2,000 âmes. La récolte de l'avoine et du foin l'an dernier a été fort satisfaisante. A plusieurs endroits, entre autres sur la rivière Harricana, dans le canton Figuière, à Makamik, à la Sarre et à la Reine, la récolte a été des plus encourageantes.

A Amos, il y a beaucoup d'activité. On y ouvre des rues nouvelles et l'on y construit de beaux bâtiments. Dans le canton Figuière, les travaux de défrichement sont poussés énergiquement et il y a déjà de beaux champs en culture. Il y a quatre ans, tout ce pays était inculte et était l'habitat exclusif de l'original et de quelques espèces d'animaux à fourrure.

Le chemin de fer du Transcontinental a inauguré cette année un service rapide entre Québec et Amos et le voyage peut maintenant se faire en 20 heures. Il y a quatre ans, il ne pouvait s'effectuer en moins de trois jours.

Lorsqu'on songe que la plus grande part de ce progrès s'est accomplie durant la guerre, et que cet avancement s'est produit dans une contrée absolument ignorée il y a quelques années, n'est-ce pas vraiment magnifique? La naissance de cette région est celle d'une nouvelle province dans le sein de la vieille province de Québec.

Le gouvernement de Québec a deux années de colonisation: l'une à Montréal et l'autre à Sherbrooke. Les agences de Londres et de Paris sont aussi en contact intime avec le département de Québec.

Quant au rapatriement nous citons le rapport du ministre de la Colonisation.

"Le mouvement de rapatriement n'a pas été bien actif, mais il faut tenir compte aussi du grand nombre d'ouvriers que requiert aux Etats-Unis, comme au Canada, la fabrication des articles d'armement militaires. Il n'y a pas à désespérer, cependant, quand la paix sera rétablie, nous verrons nos compatriotes venir en grand nombre se choisir des domaines dans nos régions de colons."

La guerre, comme nous le disons plus haut, a presque entièrement arrêté l'immigration. Le rapport officiel de l'agent de Montréal explique la situation en ces termes: "N'ayant plus à compter sur les sociétés de bienfaisance anglaises, dont tous les efforts ont été paralysés par la guerre, mon agence et la province n'ont été privées momentanément d'une source d'immigration considérable et de la meilleure qualité."

En fait, durant les douze derniers mois, l'on a enrégimenté aux bureaux d'immigration de la province de Québec à Montréal, 799 émigrants européens.

Ceci n'est qu'un résumé succinct du rapport de l'honorable M. Mercier. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails relativement aux Mines et aux Pêcheries qui sont des services très importants de ce même ministère; nous n'en parlerons pas aujourd'hui car ce serait trop long.

La province n'est pas arriérée au point de vue de la colonisation, au contraire, elle marche de l'avant et l'augmentation des affaires et du personnel démontre clairement toute l'importance que ce service acquiert chaque jour.

Celui qui revient l'honneur et le mérite des grands travaux qui s'accomplissent dans la province est l'honorable M. Mercier, dignes successeur de l'honorable Charles Devlin. D'esprit alerte et large, le ministre de la Colonisation actuel s'est rapidement mis au courant des affaires de son département et comprenant que l'on s'instruit mieux au contact de ses administrés qu'il ne saurait le faire à la lecture de tous les traités imaginables, il a parcouru les centres de colonisation du lac St-Jean, de Gaspé, de Témiscamingue et du Nouveau-Québec, que l'on nomme maintenant l'Abitibi pour se rendre compte "de visu" des besoins des colons de ses régions.

Nous avons déjà relaté quelques voyages que l'hon. ministre de la Colonisation a faits à travers la province et l'impression qu'il en a rapportée est que la politique de colonisation adoptée par le gouvernement a donné d'heureux résultats et que le colon en est satisfait.

"L'on sait que le Père Querbes entretient les relations les plus amicales avec notre grand Mgr Bourget. L'origine de ce pieux commerce d'amitié entre les deux hommes de Dieu est ainsi connue. C'est à la demande de Mgr Bourget, en effet, que les clercs de Saint-Viateur, en 1847, vinrent de Québec à Joliette, envoyés précisément par le Père Querbes. L'évêque de Montréal était allé lui-même, à l'époque, en France, chez le curé-fondateur lui demander des religieux pour son diocèse. Il en résultait, par la suite, une assez longue correspondance qui établissait parfaitement que l'évêque canadien et le curé français s'entendaient admirablement. Comme souvenir tangible d'écrites bonnes relations, Mgr Bourget avec le fondateur des Viateurs, nous possédons, dans les salons de l'archevêché de Montréal, un beau portrait à l'huile du Père Querbes. Dans un médaillon, sous globe, tout au pied de ce portrait, se voient l'anneau, la chaîne et les croix pectorales de Mgr Bourget. Il est significatif, rapprochement, s'il en fut jamais! D'ailleurs Mgr Bourget aime tout-à-fait beaucoup les fils spirituels du Père Querbes. Qu'on nous permette de raconter à ce sujet un trait parfaitement authentique, et, croyons-nous, jusqu'ici inédit.

En 1884, quand il s'agit de choisir des instituteurs pour l'Académie St-Jean-Baptiste, mon oncle regrette, le défunt curé Magloire Auclair, dans une visite qu'il faisait à Mgr Bourget, qui vivait alors dans la retraite au Sault-au-Récollet, lui parla de son désir d'avoir dans sa paroisse des instituteurs religieux sur qui il pourrait compter largement. "Tachez alors d'avoir des Viateurs, lui répondit en souriant le vénérable évêque, ce sont des clercs "paroissiaux" et ils sont été fondés par un "curé". C'était significatif, rapprochement, s'il en fut jamais!

Ce digne curé de Voivre, si important pour notre province, ne nous laisse pas sans nous demander pourquoi nous avons à l'Académie Querbes. Comme celui de Loyola et celui de Mazenod, le nom de Querbes a droit chez nous d'être populaire!"

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissons aux vœux maternels de notre première jeunesse, nous nous inclinons avec bon-honneur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur."

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissons aux vœux maternels de notre première jeunesse, nous nous inclinons avec bon-honneur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur."

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissons aux vœux maternels de notre première jeunesse, nous nous inclinons avec bon-honneur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur."

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissons aux vœux maternels de notre première jeunesse, nous nous inclinons avec bon-honneur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur."

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissons aux vœux maternels de notre première jeunesse, nous nous inclinons avec bon-honneur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur."

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissons aux vœux maternels de notre première jeunesse, nous nous inclinons avec bon-honneur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur."

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissons aux vœux maternels de notre première jeunesse, nous nous inclinons avec bon-honneur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur."

En ce centenaire de son ordination sacerdotale, nous unissons aux vœux maternels de notre première jeunesse, nous nous inclinons avec bon-honneur et avec gratitude, devant la mémoire du pieux et saint curé qui fut leur fondateur."

Fabricants de bons cigares depuis plus de 70 ans.

PANATELAS

DE

DAVIS

Couteaux détaillants plus que la plupart des cigares de 10c.

En avez-vous fumé un?

206-4-7-11-14-18-21-25-28

CADEAUX

DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Superbes petits bracelets-montres, un bague... \$14.75	Magnifiques petits bracelets-montres, or solide... \$25.00	Ravissantes petites bracelets, platine et or, ornements de diamants, de... \$40.00 à \$50.00	Jolis petits montres, pour dames, fillet cases, de... \$2.00	Belles petites montres, pour dames, en or solide, de... \$5.00	Magnifiques petites montres, pour dames, ornements de diamants... \$40.00 à \$50.00	Montres pour hommes, jolies modèles, fillet cases, valeur spéciale à... \$12.00 à \$15.00	Autres montres pour hommes, or solide... \$20.00 à \$25.00	Assortiment considérable de bijoux pendentes... \$3.50 à \$15.00	Jolis pendentifs, fini platine, de... \$25.00 à \$35.00	Autres modèles de pendentifs, ornements de diamants et de pierres précieuses. Prix \$75.00	Grand assortiment de bagues de fantaisie, or solide, pour dames et messieurs. Prix \$2.50 à... \$25.00
--	--	--	--	--	---	---	--	--	---	--	--

Assortiment des plus complets en bijoux de tous genres, (gold filled), prix convenant à toutes les bourses. — Broches, pendentifs, boucles d'oreilles, lavallières, boutons de manchettes, etc. Prix, varié de \$1.00 à \$10.00. — Cabinet de coutellerie, 104 morceaux. Prix spécial \$1.00 à \$5.00. Assortiment extraordinaire, verres taillés, argenteries, coutilleries, horloges, porte-bijoux, bronzes, marbres, etc.

H. SCOTT

Bijoutier-Opticien

479, rue Sainte-Catherine Est.

UN PROCES CONSIDERABLE REGLE EN REVISION

Il s'agit de la cause Howard vs Findlay dans laquelle une somme de \$50,000 était en jeu.

Une couple de litiges importants surgis de la dissolution de la maison de commerce d'immeubles Findlay et Howard ont été réglés samedi, par un jugement de la Cour de Revision.

Dans l'un des cas, la cour a été unanime dans sa décision: dans l'autre, le juge a jugé que le défendeur, M. Howard, avait gagné son procès. Le juge a jugé que le défendeur, M. Howard, avait gagné son procès. Le juge a jugé que le défendeur, M. Howard, avait gagné son procès.

Pendant qu'ils étaient en société, ils effectuèrent un prêt de \$50,000 au syndicat qui acheta l'édifice Carlsberg, aujourd'hui l'Hôtel Freemason. M. Howard, qui était associé avec M. Findlay, prétendit qu'au moment où la société fut dissoute, les \$50,000 qui avaient été portés à titre hypothécaire dans les livres de la compagnie revêtaient la garantie que M. Findlay les verserait à M. Howard à une date déterminée advenant que le syndicat connu sous le nom de Anglo-Canadian Estates Limited, ne rembourserait pas la somme dans un laps de temps raisonnable.

La somme ne fut point payée par le syndicat et M. Howard prit des procédures contre M. Findlay pour en recouvrer la possession.

L'affaire entendue par M. le juge Greenfield en Cour Supérieure fut réglée dans un sens favorable au demandeur. M. Findlay intenta subsequmment une action à la Anglo-Canadian Estates Limited et le tout fut soumis à la Cour de Revision qui a décidé que Findlay devait payer les \$50,000 à Howard, mais ne pouvait rien recouvrer de la Anglo-Canadian Estates Limited. C'est dans ce dernier cas que M. le juge Archibald s'est inscrit comme dissident.

Mrs Cook et Magie avec M. J. L. Perron, C.R., comme aviseur, occupèrent pour le compte du demandeur et Mrs Brown, Montgomery & Co, ayant M. Aime Geoffroy comme conseil, représentaient les intérêts du défendeur Findlay.

INDIGNE D'ETRE SOLDAT

APRES AVOIR BENEFICIE DE L'AMNISTIE, LE SOLDAT MORAN EST DE NOUVEAU CONDAMNE A LA PRISON.

Un déserteur qui doit amèrement regretter son coup, c'est le soldat James Moran, faisant partie du 69me bataillon, que le juge Lanctôt a condamné, samedi, à deux ans de réclusion. Moran déserta d'abord à Sherbrooke, où on l'arrêta. Il y fit de la prison jusqu'à ce qu'il fut libéré, grâce à l'amnistie accordée aux soldats déserteurs par le gouvernement. Revenu à Montréal, Moran s'enrôla de nouveau et déserta de rechut. Il fut arrêté et traduit devant le magistrat de police. Il habitait dans une rue et il se mit à boire. La raison qui le poussa vers l'enlèvement, c'est qu'il n'avait pas d'argent. Le juge l'a condamné à deux ans de prison pour bien lui apprendre qu'il faut accomplir ses devoirs militaires, une fois qu'on s'y est engagé.

FUMEZ LE HEROS

TABAC A PIPE

PUR CANADIEN

HAVANE ET QUESNEL FERMENTES

LES OFFRES DE PAIX ALLEMANDES SOULEVENT DE NOMBREUX COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Les journaux français sont violents et repoussent toute idée de discussion avec un pays qui viole sa parole. — La presse allemande et les neutres. — Réparations et garanties de sécurité.

Paris, 17. — La plupart des journaux parisiens publient des commentaires sur les propositions de paix de l'Allemagne.

Le "Rappel" dit :

"L'Allemagne ne cherche pas la paix mais un armistice ; elle veut profiter des négociations pour se ravitailler et pour apaiser le mécontentement du peuple allemand. Elle désire négocier pour diviser les alliés ; voyant qu'elle ne peut pas diviser les gouvernements, elle tente de diviser les peuples."

Le "Matin" écrit : "Les propositions de paix que l'Allemagne pourrait faire connaissent provocation une telle indignation que toute conversation serait interrompue dès le début. Le seul but de l'Allemagne est de créer des dissensions parmi les alliés."

La "Victoire" écrit : "Les alliés ne peuvent pas discuter la paix tant que l'Allemagne occupera leurs territoires ; ils doivent venger leurs morts et punir les crimes de l'ennemi."

"Excelsior" dit : "Il est impossible d'admettre la bonne foi de l'Allemagne. Les alliés connaissent par une sanglante expérience le mépris avec lequel l'Allemagne tient ses engagements."

"L'Humanité" dit : "Les alliés ne se laisseront pas duper par ces offres imprécises. L'Allemagne devra comprendre qu'elle doit faire les réparations nécessaires et donner des garanties internationales, sinon elle prouvera que son désir de paix n'est qu'un leurre."

OPINIONS DE LA PRESSE ALLEMANDE.

Berlin, 17. — Le "Tageblatt" dit qu'on voit clairement, d'après les récentes déclarations faites dans les pays ennemis, que les personnes sensées comprennent qu'il est impossible de considérer les propositions de paix des puissances centrales comme un signe de faiblesse. Le journal ajoute cependant que certaines personnes de ces contrées sont opposées à une paix prématurée ; il dit également :

"Est-il possible que le premier ministre Lloyd-George soit devenu un joueur après avoir été un homme d'Etat ? Peut-il oublier que l'art de l'homme d'Etat consiste dans l'opportunité ? Si Lloyd-George et ses collègues ont oublié cela, eux-mêmes et leurs nations auront à en subir les conséquences"

La "Gazette de Voss" dit : "On peut penser que le sens commun devrait suggérer aux nations qui sont en guerre avec nous de s'enquérir tout au moins des conditions de paix. Le caractère de ces dernières a été exposé par le chancelier, qui a dit que l'accord à conclure devra sauvegarder l'existence, l'honneur et le libre développement des puissances de l'Europe centrale, et garantir aussi une paix durable. Cela signifie que les conditions seraient de nature à ne pas offenser la dignité des autres nations."

QUELQUES OPINIONS DES NEUTRES

Londres, 17. — L'agence des nouvelles d'outre-mer dit que "presque tous les journaux des pays neutres sont d'avis que les nations de l'Entente doivent entrer dans les vues du"

chancelier allemand et entamer des négociations de paix". Quelques journaux disent que la seule question est de savoir si les gouvernements de l'Entente comprendront ou voudront entendre la voix du peuple. Un certain nombre de journaux, particulièrement en Suisse et dans les pays scandinaves, discutent le problème qui peut se présenter pour les neutres dans le cas où les puissances de l'Entente n'accepteraient pas les offres des puissances centrales.

Le "Nieuwe Courant" de la Haye dit que les gouvernements de l'Entente doivent prendre une décision, sans se laisser influencer par les exagérations de la presse. Le "Vaderland" déclare qu'on peut difficilement croire que le premier pas des puissances centrales ne soit pas suivi par les autres.

La "Post", de Zurich, dit : "Les nations sont prêtes à faire la paix. Reste à savoir si les hommes qui les dirigent y sont préparés."

REPARATIONS POUR LE PASSE — GARANTIES POUR L'AVENIR

Londres, 15. — La presse anglaise a discuté abondamment la courte déclaration faite vendredi à la Chambre des Communes par M. A. Bonar Law, leader du gouvernement, suivant laquelle la politique du gouvernement britannique est toujours basée sur "les réparations nécessaires pour le passé et les garanties de sécurité pour l'avenir".

"L'Evening Star" dit : "Nous admettons que les ouvertures de l'Allemagne ne doivent pas être rejetées purement et simplement comme un piège. Les soldats dans les tranchées, leurs parents, les nations qui donnent sans compter leur travail, leurs richesses et la vie de leurs enfants demandent qu'on agisse avec sincérité."

"Il n'y a rien à perdre par une franchise qui ne redoute rien, il y a au contraire tout à gagner. Il faut que l'Allemagne et ses alliés sachent ce que nous leur demandons. Les réparations, les garanties de sécurité sont des expressions qui peuvent être définies. Tôt ou tard ces expressions devront être définies ; pourquoi ne pas le faire maintenant ?"

Le "Globe" écrit : "Les conditions des alliés viendront en leur temps, mais les protestations d'amour de la paix ou les menaces n'en avanceront pas d'une heure la déclaration."

La "Gazette de Westminster" dit que si les propositions de l'Allemagne ont une forme blessante et ont l'allure de demandes d'un vainqueur à un vaincu la seule réponse à l'insulte serait un silence méprisant ; le journal continue ainsi :

"Mais si ces propositions sont sincères, nous devons répondre en exposant notre but et quel genre de système européen nous jugeons devoir être nécessaire pour l'avenir."

Le même journal fait remarquer que le principal appel de l'Allemagne s'adresse aux neutres et que, par suite, il est de la plus haute importance pour la grande Bretagne de présenter devant l'opinion publique des neutres et de lui faire comprendre clairement "notre but et nos objectifs de façon à s'assurer la sympathie de ces nations."

SON CŒUR ETAIT SÉRIEUSEMENT AFFECTÉ

Il fut vite soulagé par "Fruit-a-tives"

632 Rue Gerard Est, Toronto.
"Pendant deux ans j'ai sérieusement souffert d'indigestion et de gaz dans l'estomac. Par la suite, mon cœur fut attaqué et j'avais des douleurs par tout le corps à tel point que je pouvais à peine me remuer. J'essayai des remèdes de toutes sortes, mais aucun ne me fit du bien. Enfin, je décidai d'essayer "Fruit-a-tives". J'achetai la première boîte en quin dernier et maintenant, je suis bien après n'en avoir employé que trois boîtes. Je recommande "Fruit-a-tives" à tous ceux qui souffrent d'indigestion."

FRED. J. CAVEEN.
50c la boîte ; 6 boîtes pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs, ou franco par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

où les Teutons avaient installé force mitrailleuses, la lutte a été vive, mais brève néanmoins. Plus à l'est, les Français ont attaqué les versants de la côte du Poivre, emportant tout devant eux. Pendant la charge, de temps en temps, on pouvait entendre les coups de la "Marseillaise" au milieu du grondement du canon.

Vacherauville et la côte du Poivre une fois tombés, il est devenu évident que la résistance des Teutons était inutile, et ils se sont retirés en bon ordre. Le long du chemin Vacherauville-Beaumont, toutefois, les Français ont soudain fait leur apparition en arrière des Buches. Les Poilus s'étaient faufilés le long d'un petit ravin allant de ce chemin à la côte du Poivre. A ce spectacle, les Allemands ont fui, jetant fusils et bayonnettes. Sur le sommet de la colline, les Français ont vu courir l'ennemi, et, en poussant des cris de joie, les Poilus se sont mis à sa poursuite. Une demi-heure plus tard, ils ont atteint l'extrémité de la hauteur de Louvemont, près du village du même nom.

LOUEMONT PRIS D'ASSAUT

Là les Français ont opéré leur jonction avec les formations qui avaient débouché du bois d'Haudremont et avaient progressé presque aussi rapidement le long de la partie orientale de la côte du Poivre et du chemin de Bras-Louvemont. Louvemont fut pris d'assaut et on y fit un grand nombre de prisonniers. A cette heure, les Allemands se rendaient d'eux-mêmes tout le long de la ligne, et les tranchées de raccordement étaient remplies de prisonniers se rendant en arrière-ligne.

A l'est de Louvemont, une autre division a atteint le chemin de Louvemont-Azannes. Au sud de l'angle formé par cette route, à la lisière sud-est du bois des Fossés, la possession de la côte 372 a été l'objet d'une lutte ardente, mais les Allemands, ont encore succombé et ont cédé du terrain, abandonnant plusieurs morts et plusieurs centaines de prisonniers.

Les assaillants se sont rendus jusqu'à la ferme de Chambrettes, sur la côte 372, à la lisière du bois des Fossés, et s'en sont rendus maîtres. Au nord-est de Douaumont, l'avance a été également rapide. Les Français ont pénétré dans le bois de la Bauche, et de Haudremont, et l'ouvrage d'Haudremont complètement démolé par la canonade n'a pu servir d'appui aux Teutons qui s'y étaient réfugiés en désordre. Les Français ont occupé tous les bois au nord de cet ouvrage et ont poussé leur pointe jusqu'au village de Bezonvaux.

NOMBREUX CANONS DETRUITES
A onze heures, 20 canons étaient tombés aux mains des Français ; à midi 40 ; à cinq heures on en avait dénombré 75, sans parler de ceux qui avaient été détruits. Après avoir accompli la tâche qu'on lui avait confiée, le général Mangin profitant de la désorganisation que cette soudaine attaque avait répandue dans les rangs de l'adversaire, a envoyé partout des partis d'explorateurs en leur donnant instruction de détruire le plus de canons possible et de se repaître sur les lignes françaises, cette besogne une fois terminée. Ces éclaireurs ont agi promptement et ont mis hors d'état de servir la plupart des canons de l'ennemi au nord de Vacherauville et de Louvemont, et dans les bois des Fossés et de Carrières.

La nouvelle ligne française passe maintenant le long du chemin Vacherauville-Ville-Devant-Chaumont, au nord de Vacherauville, jusqu'à l'extrémité de la côte de Louvemont, de l'autre côté de Louvemont, le long de la lisière du bois des Fossés, puis devant Chambrettes, et franchissant le bois de Carrières, va au nord de Bezonvaux. Au sud de ce village, et jusqu'à Vaux, le nouveau front longe approximativement le chemin de Bezonvaux-Damploy. Les Français avaient perdu le 25 février les positions qu'ils ont recapturées hier.

LES MARINES ALLIEES

LEURS PERTES DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE.

Berlin, 17. — L'agence des nouvelles d'outre-mer publie aujourd'hui un résumé des pertes totales des différentes marines de l'Entente, depuis le début des hostilités, d'après les chiffres allemands. Cette publication complète la déclaration faite récemment par la même agence, qui plaçait le total des pertes à 192 vaisseaux, comprenant les sous-marins, mais non les bateaux de types spéciaux et les croiseurs auxiliaires. Le tonnage indiqué était de 744,600 tonnes.

Voici comment l'agence répartit les pertes entre chaque puissance :

Bateaux de guerre anglais, 123, représentant un total de 563,200 tonnes ; français 29, de 55,900 tonnes ; italiens 20, de 63,600 tonnes ; russes 16, de 54,800 tonnes ; japonais 4, de 5,100 tonnes.

Ces chiffres comprennent le cuirassé français Suffren, perdu récemment.

La Victoire sera remportée par l'armée qui aura le plus grand nombre de réserves d'hommes de canons et d'obus.

Sans munitions le soldat est trouvé sans défense. C'est pourquoi les femmes et les hommes travaillant aux munitions "font leur large part" et leur rôle ne le cède en importance qu'à celui du soldat dans les tranchées.

Les munitions que vous fabriquez sauveront peut-être la vie de quelqu'un de vos proches, de quelqu'un qui vous est cher.

MARK H. IRISH,
Directeur du Travail des Munitions,
Commission du Service National,
Canada.

M. BRIAND ATTAQUE PAR DEUX SÉNATEURS FRANÇAIS

M. Clemenceau n'est pas satisfait des réformes faites dans le haut commandement. — Humbert compare le cabinet français au cabinet anglais. Question de personnalités.

Paris, 17. — La France semble montrer beaucoup moins d'intérêt pour les propositions allemandes que pour la situation intérieure. Le président du conseil Briand est en butte à des critiques amères dans certains milieux politiques et on se demande combien de temps il pourra se maintenir. Il a une majorité de 149 voix de qui est beaucoup moins qu'autrefois. Pendant l'année qui vient de s'écouler, sa majorité a constamment diminué, et même depuis la fin de la séance secrète elle a été réduite de 40 voix.

M. Clemenceau dit dans "l'Homme Enchaîné" : "Après huit jours de séances secrètes, pendant lesquelles les explications n'ont pas manqué, le vote a montré que 117 députés n'approuvent pas M. Briand. Parmi ces députés se trouvent quelques membres très importants de la Chambre".

Après la formation du cabinet, le vote hostile est monté à 165. Voilà ce que M. Clemenceau dit de la nomination du général Nivelle :

"Que devient Joffre dans toute cette affaire ? Il perd le commandement de l'armée d'Orient qu'il n'a jamais commandée, mais conserve le titre de généralissime avec des pouvoirs diminués d'une façon indéterminée."

"Que devient son état-major et son quartier général ? Si ils lui sont enlevés, il n'a plus aucun pouvoir, s'ils lui sont laissés, nous avons deux grands quartiers généraux ce qui me semble pas simplifier beaucoup. On dit qu'il sera conseil technique du gouvernement ; mais si dans ce poste, il conserve des pouvoirs, alors Nivelle n'est plus qu'un député général."

C'est une façon curieuse d'effectuer des réformes en vue d'une action décisive, pour laquelle une concentration d'autorité est nécessaire. S'il ne doit être que conseil technique, tout ce qu'on peut dire c'est que nous n'avons pas de temps à perdre en distribution de titres pompeux. Nous avons autre chose à faire. De plus à quoi bon embarrasser un homme qui a besoin de toutes ses ressources avec les opinions d'un homme sans responsabilité, qui n'est devenu conseil technique que parce qu'il avait quitté (peu importe pour quelle raison) son poste et son commandement. La France demande de l'action, non pour une parade inutile, mais pour arriver à des résultats pratiques."

Le sénateur Humbert, dans le Journal établit un parallèle entre le nouveau ministère et le cabinet de Lloyd-George, qui n'est pas à l'avantage du gouvernement français. Il dit :

"En dernière analyse, tout en revenant à la question des personnalités, l'Angleterre a aujourd'hui à sa tête des hommes choisis pour les positions qu'ils occupent. Ils ont été choisis en raison de leurs aptitudes spéciales pour le rôle qu'ils ont à jouer."

"Chez nous, nous nous préoccupons encore des personnes. Toutes nos déclarations sont toujours dominées par la formule. Peu importe la personne, peu importe le but, on peut toujours placer n'importe qui dans n'importe quelle place ! Tout le monde trouve tout naturel de corriger ses propres erreurs, et de réparer les conséquences de ses propres fautes de jugement."

"Entre les deux méthodes, il y a une grande différence. En Angleterre,

LA PROHIBITION NE PLAÎT PAS A TOUS EN FRANCE

Les marchands et fabricants de liqueurs sont plongés dans la consternation par cette décision du gouvernement.

Paris, 17. — La décision du gouvernement d'interdire pendant la durée de la guerre la consommation des boissons alcooliques, à l'exception du vin et de la bière, a jeté la consternation parmi les marchands et fabricants de liqueurs. Ce ne sera pourtant que le développement logique d'une série de mesures restrictives adoptées depuis le début de la guerre, telles que la suppression de l'absinthe en mars 1915, le double droit sur les alcools au mois de juin dernier et le projet de loi sur la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

M. Grizard, président de la fédération de petits débitants, et M. Delrose, président du syndicat de l'alimentation, ont déclaré que cette nouvelle mesure ruinerait 380,000 débitants et qui se battent pour la patrie, et qu'elle tarirait une des principales sources de la richesse nationale.

D'un autre côté on fait observer qu'en outre de la question de santé populaire, l'alcool est absolument nécessaire pour la fabrication des munitions et qu'on en importe pour cela de grandes quantités de l'étranger. Cette année on a dépensé dans ce but 130,000,000 de francs et l'année précédente seulement 30,000,000 de francs.

M. Riemann, secrétaire de la ligue pour la suppression de l'alcool, dit que cette mesure prohibitive ne fera aucun tort aux débitants, mais au contraire les fera gagner. En effet avec les droits doubles sur l'alcool, ils ne feront que de très petits bénéfices sur sa vente, tandis qu'ils sont sûrs de faire de très beaux gains sur la vente du vin, de la bière, du cidre, du thé et du café. M. Riemann prétend que les distillateurs ne perdront rien parce que toute leur production sera absorbée par les besoins industriels.

LA SITUATION IRLANDAISE S'EST BEAUCOUP AMÉLIORÉE

Londres, 17. — A la Chambre des Communes, vendredi, pendant la discussion du rapport précédant le vote des crédits, les membres nationalistes ont soulevé la question irlandaise. Le major William Redmond, représentant East Clain, a déclaré que dans le passé il y avait eu en Irlande une très grande animosité contre le plus grand nombre des nouveaux ministres, mais qu'il était d'avis maintenant, qu'il était possible de s'entendre entre hommes du nord et hommes du sud au sujet du gouvernement de l'Irlande.

Les troupes de l'Ulster et celles des provinces du sud sont d'après M. Redmond, presque toujours en contact et il est à remarquer qu'il n'y a eu entre les deux que des manifestations d'amitié et de sympathie.

M. Redmond, qui est major dans une division irlandaise, est en permission pour quelques jours en Angleterre. Il a fait un tableau brillant

de la bravoure des troupes irlandaises, et dit qu'il n'y avait qu'une chose à faire, c'était à soutenir ceux qui sont au front.

M. Andrew Bonar Law, le représentant du gouvernement dans la Chambre des Communes, répondant au major Redmond, a dit que le désir d'arriver, si possible, à une nouvelle organisation en Irlande, n'est pas le monopole des Irlandais. C'est un fait remarquable que de voir pour la première fois un représentant officiel du parlement nationaliste d'accord avec le gouvernement. Je désire du fond du cœur, et aussi vivement que ne peut le faire le major Redmond, qu'un changement se produise dans les relations entre l'Irlande et le reste du Royaume-Uni et entre les deux ports de l'Irlande. Une des choses qui disposeraient le plus favorablement le peuple anglais, dit M. Bonar Law, ce serait de voir les Irlandais disposés à courir les mêmes risques que ce peuple accepte.

FUMEZ LE HEROS
TABAC à PIPE
PUR CANADIEN
HAVANE et QUESNEL FERMENTÉS

CINQ DIVISIONS A L'ATTAQUE

Les cinq divisions d'attaque, dont chacune couvrait un front d'un mille et quart, ont franchi derrière un tir de barrage dirigé par des canons de tout calibre. Les troupes allemandes surprises par la rapidité de cette opération ont offert relativement peu de résistance.

Dans le village de Vacherauville,



Pour Noel et le Jour de l'An

A CETTE OCCASION PARENTS ET AMIS FONT ECHANGE DE CADEAUX
Nous attirons votre attention sur notre grand choix de LAMPES PORTATIVES, FEXTURES, ABAT-JOUR, ACCESSOIRES, ELECTRIQUES, DECORATIONS pour ARBRES de NOEL, par séries de 8 lampes, de 4 couleurs différentes.
Les PREMIERS ARRIVÉS seront les PREMIERS SERVIS
Nous venons de recevoir une grande quantité de JOUETS ELECTRIQUES que : Transformateurs, Petits Moteurs, Chars Electriques, Chaloupes, Moulins à Vent, etc., etc.
Ces articles vous sont offerts à des prix très convenables.

M. Simoneau
TEL. BELLE EST, 2516
480 Ste-Catherine Est, coin V

REUNION EXTRAORDINAIRE, CE SOIR, AU CLUB LEMIEUX

L'HON. M. RODOLPHE LEMIEUX PRONONCERA UN IMPORTANT DISCOURS

Le lieutenant de Sir Wilfrid Laurier sera accompagné de plusieurs autres orateurs populaires

LE CLUB LEMIEUX FERA TRES BIEN LES CHOSES COMME TOUJOURS

LA REUNION que tiendra ce soir le club Lemieux fera époque dans ses annales et tous les membres se sont donné rendez-vous au local, coin des rues Iberville

L'ORATEUR principal de cette assemblée sera l'hon. M. Rodolphe Lemieux, le lieutenant de Sir Wilfrid Laurier et M. Lemieux, avec sa belle éloquence qui sait toujours créer une profonde impression et soulever l'enthousiasme parlera des problèmes d'après-guerre.

UNE RECEPTION enthousiaste sera faite au distingué patron du club Lemieux.

ON AURA AUSSI le plaisir d'entendre à cette réunion :

M. MEDERIC MARTIN, maire de Montréal.

M. NAP. SEGUIN, député de Ste-Marie à la législature.

M. OSCAR GLADU, l'ex-député d'Yamaska.

M. CHS. H. QUERY, vice-président de la Fédération des clubs libéraux.

TOUS LES LIBERAUX de la division Sainte-Marie sont invités à aller avec les membres du club Lemieux acclamer le lieutenant de Sir Wilfrid Laurier, et ceux qui l'accompagneront.

QU'ON N'ACHETE DONC PAS DE DINDE POUR LES FETES!

DE CETTE FAÇON ON VA FAIRE REVENIR AU BON SENS LES ACCAPAREURS. — 300.000 LIVRES ONT ETE MISES EN ENTREPOT, LA SEMAINE DERNIERE. — LE 'BOYCOTTAGE' EST LE SEUL MOYEN DE FAIRE BAISSER LE PRIX

C'est la coutume dans nos familles de manger de la dinde à Noël ou au premier de l'An.

Les commerçants le savent si bien qu'ils n'ont pas voulu perdre une aussi belle occasion de faire un gros coup d'argent. Aussi ont-ils fixé à un prix exorbitant le prix de cette volaille tant recherchée.

On assure qu'au commencement de décembre, on vendait la dinde à la campagne, 22 sous la livre; on dit de plus que près de 300.000 livres ont été importées des Etats-Unis et tout cela a été mis en entrepôt pour mieux exploiter les consommateurs à l'époque des fêtes.

Au cours de la semaine dernière la dinde s'est vendue 35 sous la livre et on dit qu'on va la vendre cette semaine à 45 sous.

Eh bien! les ménagères n'entendent pas se laisser exploiter ainsi.

Le mot d'ordre est donné: "Qu'on n'achète pas de dinde cette année". Le fait est qu'elles seront rares les familles qui pourront se régaler de dinde au prix actuel.

Que nos ménagères usent des mêmes moyens employés par les ménagères américaines pour réduire les accapareurs. Elles ont décrété le "boycottage" en règle lors du jour d'Actions de Grâce, elles n'ont pas voulu acheter de dindes et le lendemain, on a vu les prix baisser.

Nos ménagères sont trop bonnes cuisinières pour ne pas pouvoir régaler leurs familles sans être obligées de leur servir de la dinde; elles ont trop de bonnes recettes qui suppléeront à l'absence de ce mets.

Qu'on fasse ce sacrifice, autant chez les riches que chez les pauvres, et on verra si les accapareurs auront toujours raison du consommateur.

Que ce soit le mot d'ordre: "N'achetez pas de dinde". Il en restera toujours assez pour la table de nos ministres à Ottawa, que la cherté de la vie dont souffre le peuple paraît laisser bien indifférents, si l'on en juge par le "je m'en fichisme" dont ils font étalage. Que nos ministres d'Ottawa se gavent bien: le peuple saura bien servir plus tard un plat de sa préparation.

CLUB BELAND

Grande assemblée des membres du club et leur amis au No 2202 Boulevard Saint-Laurent, Mardi, le 19 décembre à 8 heures P.M.; il y aura élection des officiers pour 1917 et on fera aussi l'inscription sur les listes électorales. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

EN GARDE CONTRE LES VOLS DANS LES VOITURES DE LIVRAISON

Les commerçants doivent redoubler de prudence au cours de ces deux semaines. — Deux vols importants samedi soir.

Les commerçants qui ont l'habitude de livrer à domicile, les commandes que leur font leurs clients, feraient bien de se mettre en garde contre les voleurs.

Aux approches des fêtes, d'importantes commandes partent soit de chez les épiceries, les bouchers, les magasins à rayons et souvent seul, le livreur est sur la route.

Obligé parfois de rester quelques instants chez les clients, le livreur est obligé de laisser sa voiture seule sur la rue.

C'est le moment choisi par d'audacieux voleurs, pour s'emparer de la voiture et de son contenu.

Samedi soir, deux importants vols de commerce de notre ville, ont

CHEZ LES JEUNES LIBERAUX

Les membres de l'Association de la Jeunesse Libérale (section nord) sont convoqués à une assemblée qui aura lieu à 8 h. 30 ce soir, à la salle de l'Edifice de la Banque des Marchands, angle des rues Laurier et St-Laurent.

M. H. H. DEWART DENONCE AVEC VIGUEUR LE SCANDALE DU NICKEL AU CLUB DE REFORME

Le député de Toronto Sud-Ouest fait, au banquet de samedi soir, le procès des gouvernements d'Ottawa et d'Ontario qui permettent que les soldats canadiens soient tués sur les champs de bataille par des balles allemandes trempées de nickel canadien

M. H. H. Dewart, avocat et député libéral de Toronto sud-ouest à la Législature d'Ontario, fut l'hôte d'honneur du banquet de samedi soir, au Club de Réforme, présidé par M. Fernand Rinfret, président. M. Dewart, s'est acquis une réputation très étendue par ses dénonciations contre le gouvernement fédéral et le gouvernement de sa province, relativement à la question du nickel canadien, exporté aux Etats-Unis pour y être raffiné par la International Nickel Company et ensuite transporté en Allemagne à bord du "Deutschland".

Après les saluts, "au Roi", à "notre hôte" et à "la cause", M. Rinfret présenta le conférencier en termes spirituels qui n'ont pas manqué d'égayer fort les convives.

"La réunion de ce soir, dit-il, a un cachet qui fait qu'elle n'a aucun précédent dans les annales du Club de Réforme. On a donné force banquets à des ministres, à des députés, à des membres de l'opposition; mais aucun de mes prédécesseurs à la présidence n'a été assez chanceux pour donner un banquet à un député libéral de Toronto sud-ouest. Ce n'est pas non plus sans une quasi-conviction que le monde politique qu'on a appris qu'un libéral venait de battre un tory dans ce château-fort conservateur. Hommes de science, statisticiens et politiciens se sont mis à l'œuvre pour trouver une explication à cette commotion qui a jeté dans l'étonnement le monde civilisé. M. Dewart, le héros de ce boulevercement, que nous avons le plaisir d'avoir parmi nous ce soir, n'est pas seulement un avocat distingué, il est encore un lutteur émérite de la cause libérale. Il a rendu au pays un grand service en mettant à jour ce scandale du nickel qui fait que nos soldats se font tuer sur les champs de bataille par des balles trempées de métal canadien."

M. Hartley Dewart est salué par les acclamations des convives lorsqu'il se lève pour prendre la parole. Il fit l'historique du scandale du nickel canadien depuis le début des hostilités, en 1914, appuya ses dires d'une foule de citations intéressantes, et envisagea la question sous plusieurs points de vue, nouveaux, échappant avec violence l'incertitude du gouvernement.

Il appuya surtout sur le fait que les déclarations du "Providence Journal" sont parfaitement bien fondées, lorsqu'il a dit que le nickel expédié en Allemagne, dans les deux voyages du "Deutschland", en août et en novembre de cette année, provenait de Sudbury, Ontario, lequel avait été acheté de la "International Nickel Company", en novembre 1914. On a retracé ce nickel depuis le moment de la vente initiale, les transports de point en point ont été enregistrés en détail ainsi que la destination de chaque char et l'emplacement des différents entrepôts dans lesquels le métal a été emmagasiné. On possède ces statistiques jusqu'au moment où le nickel est

arrivé dans les entrepôts, de la "Eastern Forwarding Company", à New London, Conn. Les détails étaient si précis qu'une explication devenait nécessaire de la part du gouvernement; mais les déclarations du "Providence Journal", restèrent sans réponse.

M. Dewart décrit ensuite les liens qui unissent étroitement la "International Nickel Company" et la "H. R. Merton Co., Ltd.", qui toutes deux continuent d'exister et dont font partie Langebach alias Lang et Schwartz alias Staton, ces deux Allemands naturalisés que le gouvernement australien n'a pas encore jugé à propos de classer parmi les amis des Alliés. Parlant à Toronto, le 23 novembre dernier, l'hon. M. Meighen disait: "Il n'est pas nécessaire qu'un homme soit grand ou influent pour alarmer les gens en temps de guerre". M. Meighen, en cette occasion protesta contre les attaques faites contre la "Merton Co.", et déclara qu'avant d'approuver cette compagnie le gouvernement anglais prit soin de s'enquérir si elle était digne de l'encouragement du peuple anglais.

"Etudions la chose", dit M. Dewart. "Nous savons tous l'opinion exprimée, avant les explications de M. Meighen, par l'hon. M. Hughes, premier ministre d'Australie, l'hon. M. Jenkins, d'Australie et par Sir Edward Carson, devenu depuis, premier lord de l'Amirauté. Mais dans l'après-midi du 22 novembre, la veille du jour où M. Meighen louangea l'Amirauté anglaise d'avoir décidé la question de la compagnie Merton, nonobstant, dit ironiquement M. Meighen, l'absence de MM. Lindsey et Dewart", cette même compagnie Merton obtenait son brevet d'importation à la Chambre des Communes anglaises.

La "London Times", du jeudi, 23 novembre 1916, discute des mérites de la compagnie Merton et de ses affiliations avec la "American Metal Co.", et la "Metallgesellschaft".

Le conférencier cite ici cet article du "Times", que nous traduisons :

En ce qui concerne l'"American Metal Co.", voici la réponse que M. Prentiss donna aux trois interpellations de M. R. Gwynne, qui demandait: 1° si la "Metallgesellschaft", de New-York, était une compagnie principalement dirigée par des sujets nés allemands; 2° si la "Metallgesellschaft" et la "H. R. Merton Co." avaient de grands intérêts dans cette compagnie; 3° si le Board of Trade avait été consulté relativement à la permission donnée à M. Frank Baer, de la compagnie Merton, sujet allemand qu'on avait refusé d'exporter du service militaire, d'aller en Amérique et d'y avoir des relations suivies et d'être de la censure avec l'"American Metal Co." "Je n'ai pas d'information officielle", dit M. Prentiss, "mais les directeurs de l'"American Metal Co.", de New-York; mais je suis informé qu'ils sont tous au-

gine allemande et d'autre d'origine américaine, dont la moitié d'origine américaine."

"La Metallgesellschaft" et la "H. R. Merton" ont toutes les deux de grands intérêts dans l'"American Metal Co." Je ne sache pas que l'ale ait consulté en ce qui concerne la permission donnée à M. Frank Baer d'aller en Amérique, mais cette visite avait pour objet de conduire des négociations approuvées par le Board of Trade."

"M. Prentiss déclara en outre, continue le "Times", qu'en Australie, la compagnie était classée parmi les compagnies ennemies; que le Board of Trade approuva les négociations entamées avec l'"American Metal Co.", mais ignorait qu'elles étaient sous la conduite de M. Baer. A la question: "Devons-nous comprendre que M. Baer a des entrées libres dans ce pays, en tant que bon plaisir, lui, sujet ennemi?" M. Prentiss répondit: "Je crois qu'il est sujet britannique."

"En ce qui concerne la H. R. Merton Co., M. Prentiss déclara qu'elle n'agissait plus pour le gouvernement, donna quelques détails supplémentaires, et déclara que toute cette question du métal était sous le contrôle soigné du gouvernement."

Cette critique, reprit C. Dewart, est certainement la plus forte qui ait été faite de la question au cours de ce débat; mais le peuple anglais ne s'est pas demandé si les critiques de la Chambre des Communes étaient des hommes inférieurs ou des hommes qui cherchaient à alarmer les gens lorsqu'ils tentaient ainsi de rompre les liens qui unissaient le gouvernement britannique à l'ennemi par l'intermédiaire de cette maison Merton.

Le nouveau cabinet britannique, dit-il, est composé d'hommes tels que Sir Edward Carson, à la tête de l'Amirauté, et de sir Alfred Mond, de la Cie Mond Nickel, l'un des promoteurs de l'industrie britannique de Sudbury, Ont., et non pas de Langebach alias Lang et Schwartz alias Staton, ni d'actionnaires de la compagnie Merton ou de la International Nickel Co., chargés de représenter les trusts allemands. Une des raisons majeures du remaniement du cabinet britannique provient du fait que les gens qui ont fait preuve le gouvernement vis-à-vis de cette classe d'ennemis."

M. Dewart réfuta ensuite aux avertissements reçus à Ottawa et à Toronto, cita les articles du World, de Toronto, au lendemain de la déclaration de la guerre, en 1914; il réfuta aux débats de la Chambre des Communes, à Ottawa, en 1915, au discours de l'hon. sénateur Casgrain, en janvier dernier, aux débats de la Chambre des Communes en février 1916. Il parla aussi du mouvement entrepris pour construire une raffinerie de nickel au Canada, déclara que c'est un acte de danger que la législature ne peut pas laisser passer sans le bien fonder des avertissements. (A suivre à la page 3)

LA SATISFACTION DES CITOYENS DE MONTREAL EST GENERALE

On félicite Sir Lomer Gouin d'avoir créé une commission pour résoudre le problème du tramway. — Le choix judicieux des cinq membres de la commission

LA QUESTION BUDGETAIRE

Divergences d'opinion parmi les échevins. — Certains voudraient rejeter emprunt et budget, ce qui, disent-ils, amènerait un "dead-lock"

En créant une commission pour résoudre le problème du tramway, le premier ministre s'est rendu au désir manifeste des citoyens de la métropole. Une mesure aussi opportune est par elle-même accueillie avec une satisfaction entière et générale. Il en est peu qui se désolent de voir une question de cette importance être discutée sans succès depuis des années, est entrée dans une voie qui aboutira sûrement et promptement à une solution satisfaisante pour la population de Montréal. Nos administrateurs municipaux, déjà surchargés d'ouvrage, pourront tourner les yeux vers d'autres questions qui sollicitent instantanément leur attention.

Ils sont revenus de Québec samedi matin et il leur faut des maintenant prendre les mesures nécessaires à l'équilibre du budget de 1917. Sous ce rapport, les cartes sont un peu mêlées, par suite, comme toujours, de l'antagonisme qui existe entre les échevins et les commissaires. Le comité des Bills Privés a encore été d'un puissant secours à l'administration, en autorisant l'emprunt spécial de \$1,400,000 pour lui permettre d'équilibrer le budget. Cet emprunt spécial était recommandé par les commissaires.

La plupart des échevins ne voulaient d'un emprunt spécial qu'un montant de \$1,000,000, afin de mettre les commissaires dans l'obligation de diminuer jusqu'à concurrence de \$400,000 les salaires des fonctionnaires municipaux. Mais ceux-ci, habilement représentés à Québec par M. Léon Trépanier, ont clairement exposé leur situation, avec le résultat que le comité des Bills Privés a passé outre à la demande des échevins et a délégué de propriétaires, et autorisé un emprunt au montant du déficit.

Maintenant, quelle attitude vont prendre les échevins. Ils auront ce matin une réunion spéciale qui sera suivie dans l'après-midi, de la séance régulière du conseil. Il y a, paraît-

il, de fortes divergences d'opinion. Les uns considèrent avec beaucoup de raison que, la législature, ayant débatté le terrain, on devrait suivre la voie qu'elle a tracée. Nécessité fait loi, disent-ils; il est désagréable au point de vue électoral d'approuver une taxe spéciale, mais déficit il y a et il faut faire face à la situation. Cependant, il est d'autres échevins qui auraient décidé, paraît-il, de prendre une attitude assez bizarre. La législature, diraient-ils n'a pas décrété que l'emprunt de \$1,400,000 deviendrait légal au 1er janvier. Il est vrai qu'elle a permis l'adoption automatique du budget à l'expiration de quinze jours au lieu de trente, mais rien n'empêche la majorité des échevins de rejeter l'emprunt et le budget, ce qui créera un "dead-lock" entre les deux corps administratifs.

Cette attitude pourrait-elle avoir un résultat satisfaisant quelconque? C'est ce qu'on n'a pu nous dire et ce que nous n'avons pu deviner. Elle aurait ceci de dangereux que la législature pourrait intervenir et, fatiguée de ce jeu de cache-cache, abolir le corps échevinal. D'autre part, les échevins en question insistent que, en y mettant du temps, la législature serait prorogée lorsque le conseil rejeterait l'emprunt et le budget.

On ne peut se dissimuler qu'une telle attitude créerait une situation très sérieuse. La réunion de ce matin dira si on persistera à la soutenir. Un avis de motion concernant le règlement de l'emprunt sera donné à la séance de cet après-midi.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

Liquore et cigares de choix Repas réguliers à 35c. 127 BOULEVARD ST-LAURENT

VICHY CELESTINS

EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA

Pureté et son Efficacité

Bue aux repas prévient: Goutte, Dyspepsie et Indigestions.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans

CELESTINS

FÊTE MONSIEUR EUSEBE MORIN

Nous apprenons avec regret la mort de M. Eusébe Morin, survenue hier, à sa résidence de la rue Sherbrooke Ouest.

Feu M. Morin résidait autrefois à St-Hyacinthe dont il fut l'un des citoyens les plus en vue. Il y a un an, il était venu demeurer à Montréal.

M. Morin était âgé de 63 ans et il était le fils de François Morin et de Marguerite Maheux.

En 1888, il épousa Mademoiselle Alice, fille de l'honorable juge Mahiot de Aylmer. Madame Morin lui survit ainsi qu'un fils le capitaine Dr Norbert Morin, actuellement en congé de convalescence et quelques neveux dont M. Edouard Morin du personnel des Postes de cette ville.

Les funérailles auront lieu, mercredi, à St-Hyacinthe. La dépouille mortelle sera transportée en cette ville, cet après-midi.

A la famille, "La Canada" offre ses sincères sympathies.

CONVENTION DE LA CIE MCCORMICK

Ce soir, M. G. N. Clarke, gérant à Montréal de la compagnie McCormick Manufacturing Limited, partira en compagnie des voyageurs de sa maison, MM. J. Shea, O. Lalonde, J. Goulet, J. A. Ryan, A. Lucas, V. Young et N. Nuro, pour prendre part à la convention annuelle des employés qui se tiendra à London (Ont.) et qui s'ouvrira jusqu'à vendredi dans cette ville.

Nous souhaitons à tous un heureux voyage.

VOLEUR ARRETE

Le constable Lemlin du poste central, a arrêté un nommé Lucien Morin, au moment où il fuyait sur la place Jacques-Cartier, en emportant une couverture de voiture en peaux de chèvres d'une valeur de \$30.

Cette couverture avait été volée dans la cour de l'hôtel Payette, No 225 rue St-Paul et appartenait à M. Edouard Bourassa de St-Laurent, qui l'a parfaitement reconnue comme étant la sienne.

VOIR EN PAGE 5

Nos lecteurs trouveront en PAGE 5 la liste des bureaux d'inscription sur la liste électorale.

LE CIGARE OVIDO HABANA

LE PREMIER DES CIGARES CANADIENS A 10 CENTS

Vous ne sauriez offrir à un fumeur de présent qu'il apprécie davantage, ou autant qu'un boîtier de Cigarettes Ovido.

Il n'est rien qui lui procure autant de plaisir qu'un cadeau de cette nature.

C'est pourquoi nous suggérons les "OVIDO" dont la réputation de qualité est parfaitement exprimée dans la devise: "La Perfection en fait de Cigarettes."

VENDUS PARTOUT A 10c CHACUN

OU EN BOITES DE 10, 25, ET 50

L. O. GROTHE, Limitée, fabricants. MONTREAL



La méthode la plus pratique et la plus économique de recouvrir le moteur de votre char est une Housse spéciale pour cet usage et non une robe dispendieuse que vous pouvez vous faire voler, au moment où vous en avez le plus besoin.

Nous vendons différents modèles de housses pour moteurs, pour toutes les marques de voitures, et nos prix sont à la portée de tous.

Examinez notre assortiment en passant.

Ouvert tous les soirs.

RENAUD

La Maison avec le service

Phone Est 074, 328 St-Catherine E.

Décès

FORGET. — A Ste-Agathe des Monts, le seize décembre 1916, à l'âge de vingt-huit ans, est décédé Anne Marie Préfontaine, épouse de C. Euclide Forget. Les funérailles auront lieu à Sainte-Agathe des Monts, le mardi, dix-neuf courant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLE. — A Montréal, le 16 décembre 1916, à l'âge de 61 ans et 4 mois, est décédé J. Napoléon Carle, imprimeur, autrefois marchand de vins, époux de Marie Malva Road. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 49 rue Garneau, à 7 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée Conception, où le service sera célébré, à 9 h, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLLAND. — En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 59 ans, est décédé Madame Henriette Wilson, veuve de P. Donatien Rolland. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 courant, à 10 heures, à l'église St-Denis, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, à 11 h, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN. — A Montréal, le 17 courant, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Eusébe Morin, autrefois de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20, la dépouille sera transportée à St-Hyacinthe, et après-midi, le convoi funèbre partira de sa résidence, 260 rue Sherbrooke Ouest à 8 heures, pour se rendre à la gare Bonaventure.

KEARNEY. — A Westmont, le 16 courant, au No 85 Côte Saint-Antoine, à l'âge de 14 ans 6 mois, est décédé Carroll Brooks Kearney, fils bien-aimé du capitaine W. P. Kearney. Les funérailles auront lieu mardi, le 19 décembre, à l'église St-Léon de Westmont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULAHAN. — A Montréal, le 17 décembre 1916, à l'âge de 15 ans, est décédé, en sa demeure, No 985 rue St-Denis, John Houlahan, agent d'immigration du gouvernement canadien pour le port de Montréal. Avis des funérailles plus tard.

THOUIN. — A Montréal, le 17 décembre 1916, à l'âge de 33 ans, est décédé Hector Thouin. Les funérailles auront lieu mardi matin, le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No 30 rue St-Hubert, à 7 h 15 heures am, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.